

Ar Gwir eneb ar bed !

BULLETIN
DE
L'UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

Congrès de Guérande

25-29 AOUT 1920



REDON

IMP. RÉUNIES A. BOUTELOUP ET FILS AÎNÉ, RUE VICTOR-HUGO

1921

Visitez à NANTES les Grands Magasins

DECRÉ FRÈRES

LES PLUS VASTES GALERIES DE L'OUEST

AFFAIRES Formation de Sociétés
INDUSTRIELLES
ET COMMERCIALES Sociétés : Anonyme : en nom Collectif
 Commandite

Félix de la PATELLIÈRE
 Chevalier de la Légion d'Honneur
 23, Place de la Bourse, 23, NANTES
 TELEPHONE 12-06

La guerre qui a ravagé l'Europe a donné un caractère d'urgence extrême à la nécessité de rénover notre organisation économique en ouvrant à la petite et moyenne industrie les facilités d'ordre financier qui lui ont toujours fait défaut sur le marché français.

Le but de mon cabinet est précisément de permettre à toute entreprise sérieuse et intéressante, ayant fait ses preuves depuis plusieurs années et ayant un champ d'activité suffisamment vaste par la nature de son industrie, de trouver, après vérification technique et comptable, les moyens soit de s'agrandir, soit de se transformer en société anonyme, par l'adjonction de nouveaux capitaux.

Mon cabinet provoque aussi ou seconde la constitution de nouvelles industries.

Dans cet ordre d'idées, je puis citer comme exemple la création de l'importante confiture d'Arvor, à Messac (Ille-&-Vilaine), dont le succès a dépassé toutes les espérances.

Idee neuve puisqu'aucune industrie de ce genre n'existait en France.

L'étude de l'affaire, tant en France qu'à l'étranger fut faite par mes soins.

Il n'existe pratiquement, dans notre région, aucun organisme répondant à ce programme. Les banques qui s'occupent d'affaires, ne comptant que sur le public pour la souscription des capitaux nécessaires aux entreprises qu'elles ont l'intention de financer délaissent les entreprises de petite et moyenne envergures pour ne s'occuper que de celles dont l'importance correspond à leur vaste organisation.

Pour exécuter ce programme, je me suis assuré le concours d'Industriels, Ingénieurs, Commerçants rompus aux affaires et dont la mission sera d'étudier et de contrôler soigneusement les affaires soumises à leur examen.

L'avis de ces hommes d'affaires, de ce « COMITÉ D'ÉTUDE », décide de la suite à donner à l'affaire.

Ainsi les affaires présentées aux capitalistes offriront toutes garanties de succès. Je suis certain et déjà j'en vois la preuve qu'au sortir de cette guerre les capitalistes préféreront favoriser l'industrie locale plutôt que l'industrie étrangère ou les affaires exotiques. Leurs capitaux leur donneront un revenu rémunérateur, plus sûr et de surveillance facile.

Il faut mettre à profit les dures leçons de la guerre, et comprendre que les errements suivis jusqu'ici en France pour le placement des capitaux ont été la cause à la fois du retard dans le développement économique du pays, par rapport aux autres nations et des mécomptes effroyables subits par l'épargne française.

C'est un devoir patriotique qui aura ceci d'agréable que le porteur-monnaie s'en trouvera bien.



Ar Gwir eneb ar bed !

BULLETIN

DE

L'UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

Congrès de Guérande

25-29 AOUT 1920



REDON

IMP. RÉUNIES A. BOUTELOUP ET FILS AINÉ, RUE VICTOR-HUGO

1921

Pour tous vos Achats

Tissus et Confections

Adressez-vous à la Première Maison

Georges GANUCHAUD

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix

Ex rue de la Poissonnerie

SUCCURSALE, 5, Rue Crébillon. — NANTES

Les plus grands assortiments — Le meilleur marché

PUBLICATIONS COMMERCIALES
ET DE GRAND LUXE

IMPRIMERIE ARMORICAINE

12, Rue Felibien, NANTES

TOUT CE QUI CONCERNE L'IMPRIMERIE

UNE ORGANISATION
RATIONNELLE POUR
L'ETUDE DE VOTRE
BUDGET DE PUBLICITÉ

de **A** jusqu'à **Z**

Publicité Yves BOURGEOIS

NANTES ☎ TÉLÉPHONE 12.68

21, RUE DU CALVAIRE

CAEN ☎ TÉLÉPHONE 8.09

6, RUE SAINT-PIERRE

UNION RÉGIONALISTE BRETONNE

Ville de GUÉRANDE

Congrès de 1920

COMPTES-RENDUS

1^{re} Journée : 25 Août 1920

L'Union Régionaliste Bretonne a tenu cette année ses Assises en la vieille cité Guérandaise, l'un des plus purs joyaux de notre Bretagne et l'une des rares villes du Pays, qui, avec son donjon et sa vieille ceinture de murailles flanquées de tours du XIV^e et XV^e siècle, aient conservé cet aspect si curieux et si imposant des cités du Moyen-Age.

Le Mercredi 25 Août le Congrès de l'U. R. B. a débuté par l'ouverture de l'Exposition qu'organise chaque année sa Section Economique.

Cette exposition fort intéressante avait été organisée avec un soin tout particulier et un goût parfait par Mlle Rozenn Riou, la dévouée Déléguée générale aux Expositions, dans deux salles de l'école communale, mises gracieusement à la disposition de l'U. R. B. par le Maire de Guérande.

Devant un nombreux public, M. DE L'ESTOURBEILLON, Président de l'U. R. B. ouvrit l'Exposition par une courte et intéressante allocution, dans laquelle il fit ressortir tout l'intérêt et la réelle importance de ces expositions bretonnes qui sont toujours, en même temps qu'un encouragement pour l'art local d'une si profonde origi-

nalité, un moyen efficace de faire connaître et apprécier et de développer aussi, les nombreuses petites industries de nos divers pays de Bretagne. S'il est impossible d'énumérer ici les richesses artistiques et les multiples produits si intéressants qui ornaient et remplissaient les deux salles, nous tenons cependant à signaler d'une manière toute particulière dans ce bref compte-rendu : les remarquables tableaux aux touches si fines, aux coloris si vivants de M. André BREUILLOT et les belles peintures de Mlle PEINTE, de Quimper et de Mlle MALIVEL de Loudéac ; — les remarquables *tapisseries* celtiques envoyées par la *Chambre des Métiers de Rennes* et les *tapisseries* non moins intéressantes (Reproductions au petit point de tapisseries des XVII^e et XVIII^e siècles), provenant des ateliers, MONGODIN-LEGROS, de Vannes ; — les fines et délicieuses *dentelles* envoyées par la *Ligue des petites Industries rurales* (Comité de Bretagne) et la collection de broderies non moins belles de Mmes HENAFF MORIN, et A. BOUTELLIER, de Quimper ; — la très remarquable collection de *Vierges bretonnes* anciennes, exposées par M. Henry QUILGARS et les faïences bretonnes toujours si recherchées et admirées de M. Jules HENRIOT-TANQUERAY, de Locmaria-Quimper, sans oublier une curieuse collection de bracelets artistiques, création de Mlle M. HENRIOT ; — puis, les délicieuses *Algues au naturel*, appliquées sur tulle, de Mme ANGLADE, de Belle Ile en Mer ; — les beaux *tabliers bretons* brodés, de Mlle Denise ARHUIS, d'Auray ; — les beaux *meubles bretons* sculptés sur bois, de MM. MAUGENDRE de Redon et Charles BLANCHO, de Vannes ; — les curieux spécimens de *bateaux à moteurs* de M. DE CADORET, de Guérande ; — les splendides collections de *cartes postales* de M. LAURENT-NEL, de Rennes et les belles *gravures* et superbes *ouvrages* d'un vieil ami de l'U. R. B. M. Francis SIMON, l'éditeur Rennais, si apprécié de tous nos compatriotes.

PREMIÈRE SÉANCE DU CONGRÈS

Le 25 Août à 8 heures du soir eut lieu la première Séance du Congrès de l'U. R. B. dans la salle du *Patronage Ste Anne* mise gracieusement à la disposition des Congressistes par M. le Curé de Guérande qui avait tenu à honorer par sa présence cette Séance d'ouverture.

Elle fut des plus brillantes bien qu'on ait eu le regret quelques heures auparavant de recevoir une dépêche de M. YBARNEGARAY, député des Basses-Pyrénées s'excusant de ne pouvoir venir faire la Conférence d'ouverture pour laquelle il était attendu, en raison de la mort inopinée de son père. — Suivant l'usage constant, elle débuta devant une salle comble par la vibrante allocution suivante prononcée par M. DE L'ESTOURBEILLON président de l'U. R. B.

ALLOCUTION de M. DE L'ESTOURBEILLON

BRETAGNE A JAMAIS

MESSIEURS,

En ouvrant ici le 27^e Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne, j'ai le devoir de vous exposer brièvement tout d'abord, sa Mission et son But, persuadé que l'Œuvre qu'elle a entreprise, ne sera pas sans vous émouvoir et sachant que vos cœurs battent toujours à l'unisson de ceux qui luttent et travaillent pour notre cher et glorieux Pays de Bretagne.

L'Union Régionaliste Bretonne qui compte vingt-trois années d'existence a été fondée à l'Hôtel de ville de Morlaix, le 13 Août 1898, à l'occasion d'une manifestation essentiellement décentralisatrice, la Représentation à Ploujean, le 14 Août 1898 du *Mystère de Saint-Guenolé* en langue bretonne.

Organisée par quelques artistes et lettrés bretons, cette Représentation leur fournit l'occasion d'un pressant appel en faveur de la Résurrection de la vie Régionale et d'une large décentralisation. « Nous désirons profiter, disaient-ils dans cet appel, d'un essai de restauration du Théâtre breton, pour convoquer tous ceux de nos compatriotes qui s'intéressent à la constitution d'un groupe régionaliste breton. La vie régionale est en effet de plus en plus menacée en France. Toute initiative est enlevée à ces formations naturelles qu'on appelle la Province et la Commune, il n'y a plus chez nous que des administrateurs et des administrés. — Un même régime économique plane sur tout le Pays, malgré la différence des intérêts et des besoins... Mais quelque grand que soit déjà le mal, il est encore guérissable, si nous savons demeurer ou redevenir nous-mêmes et la Décentralisation peut refaire ce que la Centralisation a détruit. »

Cet appel fut entendu et le 13 Août l'U. R. B. était fondée par nombre de Bretons parmi lesquels il faut retenir les noms de MM. Ch. Le Goffic, L. Tiercelin, A. Le Braz, René de Kerviler, Maxime Maufrais, Bourgault-Ducoudray, Cte de Châteaubriant, Jos. Parker, René Grivart, Giraud-Mangin, Le Fustec, Olivier de Gourcuff, F. Vallée, Cloarec, Yves Hernot, Ronan Saib, F. Jaffrennou etc. etc.

Organisée en quatre sections : Langue et littérature bretonne, Histoire, Développement Economique et Beaux-Arts, l'U. R. B. se mit immédiatement à l'œuvre et l'on peut dire que depuis lors, son action fut considérable.

Ses trois premiers Congrès tenus à Vannes en 1899 ; Guingamp en 1900 et Quimperle en 1901, avaient, malgré leur éclat marqué un certain flottement dû à l'absence d'un programme d'action nettement défini.

Les élections de son Bureau au Congrès d'Auray en 1902, vinrent modifier profondément le caractère trop exclusivement littéraire de l'Association et au Congrès de Lesneven en 1903, nous eûmes l'honneur en notre qualité de Président ; d'avoir à définir nettement son but et son caractère et lui présentâmes un programme d'action qu'elle accueillait avec enthousiasme et dont malgré maintes difficultés et souvent, bien des attaques, elle ne s'est jamais départi.

Ils se résumait en quelques lignes :

LUTTE INCESSANTE pour la conservation de tout ce qui a constitué le caractère propre de la Bretagne et jadis : sa Nationalité

a savoir : ses traditions aux premiers rangs desquelles se plaçaient sa Foi, sa vieille Langue, ses costumes, ses usages locaux ses souvenirs, historiques et archéologiques, ses productions particulières.

ORGANISATION CONSTANTE de cette lutte, pour leur maintien et pour le développement économique et industriel de la Bretagne et la mise en relief de son cachet et de son originalité.

POURSUITE CONSTANTE par la Décentralisation, non pas d'une AUTONOMIE DE FAIT, qui ne serait qu'une criminelle chimère, mais d'une large Autonomie morale et administrative, constituée par un respect plus équitable et très net des traditions et des libertés bretonnes.

C'est avec ce programme, et au cri maintes fois répété de : *Breiz da virviken !* Bretagne à jamais ! quelle a depuis 23 ans poursuivi son œuvre dans 27 Congrès successifs, encourageant sans cesse la Renaissance de la langue bretonne et de l'art breton, par des Concours de prose, de poésie et de musique bretonne ; — suscitant par des représentations bretonnes l'éclosion de ces multiples troupes de théâtre populaires si florissantes avant la guerre et qui surgirent alors sur tous les points du territoire ; — rappelant à tous le souvenir de nos gloires nationales par l'érection de plaques commémoratives de nos illustrations bretonnes comme celle d'Olivier PERRIN à Rostrenen, ou de Monuments comme celui d'Alain le Grand, libérateur de la Bretagne à Questembert en 907 ; — s'appliquant à la résurrection et au développement de nos industries locales telles que broderies, tissages, céramique, mobilier, ferronnerie, etc. par des Expositions annuelles qui eurent toujours un grand succès et créèrent une belle émulation parmi nombre de nos artisans et industriels ; — développant enfin par une intéressante et active propagande le mouvement breton, par ses Réunions, son Bulletin, ses Almanachs, ses timbres même.

Telle est la tâche, que, par un incessant labeur, ayant au cœur un ardent et invincible amour de la chère petite Patrie bretonne, l'U. R. B. poursuit depuis 23 années et quelle entend bien encore poursuivre après la guerre, malgré les vides douloureux faits dans ses rangs par le terrible cataclysme. Car elle ne peut admettre un instant que tout ce qui constitua pour elle pendant des siècles, ses plus précieux éléments de vie, de prospérité et de grandeur, ses traditions, sa langue, ses usages, ses costumes soient relégués désormais dans le simple domaine

de l'Histoire ou enseveli à l'instar des momies d'Égypte dans les salles de quelque Musée.

Par l'action, par la parole, ses militants s'efforcent de lutter pour elle et leur apostolat qui ne se manifeste pas seulement dans des Congrès de ce genre, mais en toute occasion propice, est de tous les instants. — De tous les côtés en France, on constate chaque jour, les immenses progrès du *Régionalisme* et le besoin incontestable d'une réorganisation complète du Pays. n'est-ce pas dès lors pour l'U. R. B. un impérieux devoir de devenir plus que jamais vibrante et agissante et de montrer sans cesse à nos compatriotes, que l'heure est venue pour notre Bretagne de s'affirmer hautement et de tout faire pour redevenir elle-même dans une France victorieuse et respectée.

Mais, pourquoi, dira-t-on, un tel apostolat ? — Parce que, plus que jamais, tous les événements suscités par la guerre ont singulièrement accru chez les peuples comme chez les individus la conscience de leur situation et de leur valeur morale ; — parce que, si, politiquement la Nation bretonne, n'existe plus et n'a pas le droit de rechercher une indépendance, qui serait la plus folle et la plus criminelle des chimères ; — si elle doit se souvenir toujours des liens qui depuis l'an 1532 l'ont attachée à notre chère Patrie la France à laquelle aux États de Vannes, elle s'est librement donnée ; par contre, le Peuple breton comme tous les peuples a le droit de vivre.

A aucun moment il n'abdiqua son existence et sut toujours au contraire revendiquer à juste titre le respect de son entité comme peuple et le respect de ses franchises et libertés.

Or, partout de nos jours la mentalité humaine proclame qu'il en doit être des Peuples comme des individus, que chacun d'eux a droit à la vie et que personne, ni aucune autre collectivité, ne saurait s'arroger le droit, de ne pas respecter leur personnalité et leur imprescriptible droit à une existence propre.

Belle chimère, s'écrieront aussitôt, quelques esprits étroits ou intéressés ! Quelle folie ! — Peut-on envisager ainsi l'éclosion ou l'existence côte à côte, d'une poussière de peuples ?

La folie, à l'heure actuelle où s'agitent et bouillonnent tous les ferments d'indépendance ; à l'heure où le Progrès constant met entre les mains des Puissants, une force d'écrasement redoutable, de plus en plus suspendue sur la tête des faibles, — la folie, est de garder un coupable aveuglement au service de son égoïsme et de ne point vouloir saisir les réalités.

Poussière de Peuples ! — Que non point, — Mais, respect intangible de la *Liberté des Peuples*.

Et cette vérité, cette nécessité inéluctable ne fut jamais plus justement proclamée, comme nous le rappelions il y a deux ans dans notre Déclaration à la Conférence de la Paix, sur le *Droit des Langues* et la *Liberté des Peuples*, que par le Président Wilson dont l'œuvre nous fut parfois néfaste, mais qui ce jour là, disait avec raison : « Il n'y a pas de petites Nations ; il ne peut y avoir de moyennes Nations ; il n'y a que des Peuples que tous ont le même droit à la vie et un droit égal au respect de leurs libertés. »

Est-ce à dire alors, que : parce que Peuple, tous devraient être appelés à se gouverner eux-mêmes en pleine indépendance et à vivre de leur propre vie ? — Assurément non. — Le bon sens et tous les faits matériels, aussi bien que les conditions économiques ou géographiques de beaucoup d'entre eux, disent assez que ce serait la poursuite de la plus décevante des chimères. — Mais tous ont droit à leur vie et à leurs libertés essentielles ; et entre le *Self Gouvernement* et la *Liberté des Peuples*, n'existe-t-il pas une formidable marge ? — Quantité de petits peuples, tels que les *Tonkinois*, les *Malgaches*, les *Syriens*, les *Zelandais*, les *Marocains*, même, etc, ne peuvent-ils pas vivre heureux sous la bienveillante, logique, et profitable protection pour eux-mêmes, de Nations plus puissantes, auxquelles ils doivent très souvent leur initiation à la Civilisation : — ou sous le régime d'une *incorporation* très nette et profondément loyale de part et d'autre, comme les *Gallois* et les *Ecosais* avec la Grande Bretagne, les *Bretons* avec la France, les *Catalans* avec l'Espagne, les *Slovaques* avec les *Tchèques* ?

Ce qui importe pour eux et ce qui peut et doit faire l'objet de leurs prétentions et de leurs revendications légitimes, parce que cela constitue leur imprescriptible droit, c'est une franche AUTONOMIE MORALE et ADMINISTRATIVE et une reconnaissance absolue de leur langue, de leurs traditions et de leurs libertés.

Tout peuple, quel qu'il soit, quelle que soit sa situation a le droit de vivre comme Peuple et se doit à lui-même de remplir la Mission qui lui a été impartie par Dieu. Or la mission de ceux qui, comme la Bretagne sont devenus partie intégrante de grandes Nations, est de contribuer de toute la puissance et la vigueur de leurs forces morales à la grandeur et la prospérité de celles-ci.

Mais ils n'en peuvent précisément trouver les moyens que dans les traditions ancestrales et le maintien de tous leurs caractères. Pourquoi faut-il donc, que chez nous, ces traditions se soient vues si souvent combattues ; qu'elles se voient encore chaque jour plus ou moins outragées ; que notre Bretagne se voie brimée et traquée dans sa langue, comme récemment une Arménie ou une Pologne, alors que des races, encore à demi sauvages, comme les Malgaches de Madagascar, se voient officiellement reconnues et voient leur langue enseignée dans les écoles nationales, tandis que la vieille et noble langue bretonne en est rigoureusement bannie ?

Pareille injustice sera-t-elle indéfiniment tolérable et les fils de Bretagne n'ont-ils donc depuis trois siècles répandu à flots leur sang généreux pour la grande Patrie française sur tous les champs de bataille de l'Europe et du nouveau Monde que pour se voir à cet égard, plus mal traités que les derniers nègres ou les Sakalaves à demi barbares ?

C'est bien là l'une des questions les plus angoissantes de la vie bretonne et combien légitimes sont les tourments des Patriotes d'Armor, si magistralement dépeints dans ce chant récent d'un de nos bardes bretons.

« Oh ! cher vieux Pays d'Armor qu'à l'aurore de la Renaissance, notre bonne Duchesse Anne conduisit amoureusement dans la main de la noble France, sera-t-il donc dit que tu t'es livrée au loup déguisé en berger ? »

Dans les plis de ta rude armature de chênes et de granit, tu apportais comme gages de ta noblesse et de ta fidélité, les faits d'armes d'un du *Guesclin* grand batailleur de France, et les exploits d'un *Richemond*, ce *Foch* du XIV^e siècle, compagnon de la *Pucelle*, libérateur de ta nouvelle Patrie.

Toute resplendissante de tes vertus ancestrales, la France de Louis XII te proclamait alors le plus beau joyau de sa couronne, le phare éclatant dont les glorieux rayons devaient à travers les mers porter son éclat de l'extrême pointe des Gaules jusqu'au nouveau Monde.

L'œil clair de tes enfants celtes se mirait avec amour dans les yeux de ta belle fiancée : La France et l'étreinte de ta main loyale, n'aurait pu soupçonner un instant, le moindre relâchement dans les doux laes qui vous enserraient à jamais.

Mais la droiture de l'esprit celtique ne pouvait être comprise

des esprits fols et pervers qui, depuis un siècle, ont su implanter leur empire dans le cœur de ta malheureuse fiancée.

Oublieux de ta loyauté, ils la contraignent à te traiter comme un peuple conquis et trois fois odieuse leur est l'idée de ta survivance.

Ils ont juré ta mort, ô peuple de *Nominoë* et de *Gwenc'hlan* ; ta foi, inoculée par tes vieux saints ; ta langue harmonieuse chantée par tes bardes et tes poètes leur sont un objet d'horreur ; ils espèrent te voir bientôt à jamais disparaître. — Chaque jour ils tissent ton linceul, ces artisans de haines, ces niveleurs de peuples.

En vain cependant déchaîner ont-ils leur mesures d'oppression. — Indomptable est le cœur des Celtes — Il y a encore, il y aura toujours des Bretons en Bretagne, des cœurs d'airains qu'rien ne saurait ébranler.

Jusqu'à la consommation des siècles, ils seront là pour défendre ta noble cause. — A jamais survivront tes chères croyances. — Invincible demeurera ta Foi.

Ta langue, ta chère langue, tes vrais fils la défendront jusqu'à la mort. — A travers les âges, elle demeurera comme le plus pur rayonnement de ton intelligence et de ton cœur. *Rag te iez Koz eo buhez Breiz !* »

Ce beau chant n'est-il pas tout le cri de l'âme bretonne ? — Détruire les traditions d'un Peuple, ou les laisser disparaître, c'est l'annihiler, c'est le tuer moralement, même au grand détriment de celui qui commet une pareille inconscience.

Ces jours derniers encore, il nous fut donné d'en constater la preuve. — Le dernier dimanche de Juin, nous avions la bonne fortune d'assister à Colmar au merveilleux défilé de plus de 150 sociétés alsaciennes, gymnastes, chorales, orphéons. Toutes étaient précédées de leurs drapeaux aussi symboliques que variés, et détail bien significatif, la garde de tous ces drapeaux de sociétés de jeunes gens, était formée par quatre ou six Alsaciennes en costume national. Notre surprise en était presque aussi grande que notre admiration et se laissait deviner sans doute, car à un moment donné, un vieil Alsacien qui se trouvait près de nous ne put s'empêcher de nous dire : « Vous admirez nos costumes, Monsieur, et leur place dans le Cortège. — Eh bien, cela, c'est l'ÂME DE L'ALSACE QUI VEILLE SUR SES DRAPEAUX et si nous n'avions pas su demeurer profondément Alsaciens, nous n'aurions pu, ni su demeurer Français. »

Parole profonde et combien suggestive que je voudrais voir méditée chaque jour par nos compatriotes bretons, affichée dans nos demeures et pratiquée largement chez nous. — Comme nos frères d'Alsace, sachons donc demeurer *profondément Bretons* et luttons sans cesse de toutes nos forces pour notre *Bretagne intégrale*, pour la conservation de tout ce qui constitue son esprit, son caractère, sa personnalité. Sachons mépriser tous les semeurs de doutes et toutes les vaines railleries. Chassons de notre esprit ce dangereux désir de singer sans cesse ceux qui ne sont pas de chez nous. Efforçons-nous d'empêcher nos compatriotes souvent trop naïfs, de se lancer à tout propos à la poursuite de nouveautés ou de chimères, souvent grosses d'un inconnu redoutable. — Renier son Pays, sa petite Patrie, avoir honte de sa langue et de ses costumes, c'est faire figure de transfuge ou d'étranger dans son propre Pays.

Rester bon et vrai Breton, c'est s'affirmer comme les *Alsaciens, Français loyal et indéfectible*.

Et c'est là notre premier devoir.

En l'absence de M. YBARNEGARAY, M. Henry QUILGARS, archiviste-bibliothécaire, dans un court et émouvant discours, entretint ensuite l'Assemblée de l'*Idée de Patrie* et dans un saisissant tableau montra l'indomptable Patriotisme des Bretons à travers les âges, leur irréductible attachement à leur Foi, à leurs traditions, à leur vieux sol.

« De tout temps, dit-il en substance, la Race bretonne, Race de héros, se distingua par son indomptable Patriotisme. — A chacune de ses pages, l'Histoire de la Bretagne atteste l'amour ardent des Bretons pour leur sol et leurs foyers, leur attachement inviolable à leur Foi et à leurs traditions, leur dévouement sans bornes à la Bretagne, puis à la France, acceptant avec la plus complète abnégation, *tous les sacrifices* pour la grandeur et le salut de la Patrie.

Les preuves en abondent. Ce sont par exemple, à travers les âges :

La lutte désespérée des Venètes contre César.

Les Bretons mourant en masse au VIII^e siècle à l'appel de *Nomenoe* pour libérer le Pays du joug des Francs.

(Des chants magnifiques, des poèmes célèbres publiés par

l'illustre barde et poète breton *Hersart de la Villemarqué*, nous, en ont conservé le souvenir et nous montrent à cet appel, les mille feux allumés sur les collines et sur les montagnes de l'Armor, se répondant de tous côtés de villages en villages et proclamant la *Guerre de la Délivrance* (C'était la mobilisation de l'époque).

C'est *Alain le Grand* et les troupes bretonnes battant en 907 à Questembert, les hordes normandes et arrêtant leur invasion.

C'est *St-Aubin*, luttant contre elles à la tête des Guérandais en 919-920 et libérant leur territoire.

Ce sont antérieurement, les Bretons du IX^e siècle, pourtant peu chauds alors pour les Francs, mais grands admirateurs de la bravoure des Paladins et des héros, pleurant la mort de notre *Roland*, cette fleur suprême de Chevalerie, tué au Pays basque à Roncevaux, et donnant au Pays de Redon, son nom glorieux à plusieurs villages qui le portent encore de nos jours, très fier d'avoir eu ce brave des braves comme *Préfet des marches de Bretagne*.

Ce sont les *Guérandais* fournissant plus de cent lances et coutilliers au *Parti breton* à la bataille d'Auray en 1364.

Ce sont les héroïques chevaliers du *Combat des Trente* sur la lande de Mi-Voie près Ploërmel, vainqueurs des Anglais avec *Beaumanoir*.

Ce sont les intrépides compagnons de du *Guesclin*, du Maréchal Jean de Rieux, d'Olivier de Clisson, se couvrant de gloire sur tous les champs de bataille de l'époque.

C'est *Richemond*, le glorieux Connétable, plus tard duc de Bretagne, né au château de *Suscinio* en Sarzeau et ses valeureux bretons dont certains descendants sont encore ici, compagnons de *Jeanne d'Arc*, gagnant avec elle la victoire de Patay, boutant dehors l'Anglais envahisseur par les victoires de Cocherel et de Formigny au XV^e siècle.

Ce sont ces milliers de bretons, pleurant jusqu'au fond des chaumières, leur *Indépendance perdue* par le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, puis Louis XII et la *Réunion de la Bretagne à la France* mais vite consolés, et jurant à celle-ci la plus inébranlable des fidélités, à la seule condition que leurs *libertés demeurent respectées* (Traité de 1532).

Ce sont les Bretons de la *Ligue*, luttant avec *Mercœur*, les *Basques* et les *Espagnols*, pour que leurs libertés ne soient pas

sacrifiées et anéanties par les menées du Protestantisme.

C'est le bon Roi Henri IV, tenant à venir rendre hommage à leur loyauté et à leur indéfectible Patriotisme dans sa bonne ville de Nantes en 1598.

Ce sont les Bretons amants passionnés de la liberté, corsaires indomptables sur tous les Océans, s'engageant en grand nombre dans les armées de *Lafayette* et volant au secours de la jeune Amérique.

Ce sont les paysans héroïques défendant pied à pied leur foyer et leur Foi pendant la période révolutionnaire, bien plus encore que le Régime, auxquels beaucoup pourtant étaient profondément attachés.

C'est l'incomparable *La Tour d'Auvergne*, le 1^{er} Grenadier de France, cultivant et chérissant du même amour le métier des Armes et la vieille langue celtique de ses Pères.

C'est en 1870-71, les admirables marins du siège de Paris, et ce sont les zouaves de *Charette* et les mobiles de de *Sonis Patay* et à *Loigny*.

C'est l'épopée de 1914-1918. — Les fusilliers marins à *Dizmude* et sur l'*Yser*; les héros de la *Marne*, de la *Somme*, de *Verdun*, du *Chemin des Dames*.

Ce sont les innombrables héros bretons, tels que le Député du Morbihan, *Alain, duc de Rohan*, tué sur l'*Aisne*, le Colonel *Desgrées du Lou* du 65^e tué au *Chemin des Dames*; l'héroïque Com^e de *Boisséguin*, de *Vannes*, tué avec son intrépide camarade le Capitaine *Guy de Lisle du Dreuec*, de *Nantes*, tous les deux du 41^e régiment d'Infanterie, au moment où, son bataillon anéanti il venait de saisir le fusil d'un de ses hommes pour tirer sur les masses ennemies; c'est la foule des héros obscurs versant sans compter leur sang pour la Patrie.

Ce sont tous ces *loups bretons* que les Boches proclamaient à *Douaumont*, cent fois plus redoutables que la mort.

Tant que j'aurai un souffle de vie mon âme toute entière appartient à mon Pays dit un vieux proverbe breton. Cette devise est celle de tout Breton. Mieux que tout, elle synthétise son caractère et rappelle son plus cher Idéal.

La soirée se termina par une intéressante séance musicale.

Avec une verve endiablée, M. LECHAT, imprimeur

à Guérande y détailla tout d'abord deux jolies chansons du terroir : *Saillé* et le *Mariage de Jean V*.

Puis on eut le plaisir d'entendre notre éminent collaborateur Jean de GIBON, le distingué compositeur lauréat de l'U. R. B, au Congrès de Redon en 1912.

Jamais le grand artiste ne montra plus de virtuosité que dans l'exécution de quelques pièces de sa composition telle que : la « *Arriole* », la « *Chasse à courre* » qui sont des merveilles de musique descriptive, et que le public, captivé par un jeu si sûr, et un si prodigieux doigté, a accueilli avec un indescriptible enthousiasme. Dans une pièce de grande allure, « *Marche funèbre et héroïque* » à la mémoire du sous-lieutenant Gabriel O'Neil, tombé au champ d'honneur » Jean de Gibon a fait admirer une phrase ample, tour à tour mélancolique et vibrante, où sont contenus tous les deuils, toutes les tristesses de la grande guerre, et aussi l'héroïsme, la grandeur d'âme de nos soldats. Jean de Gibon a tenu à terminer le concert par une magistrale exécution de « *la Polonaise* » de Chopin, dont il a souligné l'actualité tragique, et qui est aussi comme un hommage à la glorieuse Pologne.

Enfin, l'assistance entendit debout le beau chant national breton « *Bro goz ma Zadou* » exécuté par un groupe d'étudiants rennais, vêtus du costume national.

2^e Journée : 26 Août 1920

DEUXIÈME SÉANCE DU CONGRÈS

La deuxième Séance du Congrès, (première des Séances de travail), s'est ouverte le jeudi 26 Août à 9 h. du matin dans la salle du *Patronage Ste-Anne*, sous la présidence de M. de L'ESTOURBEILLON, ayant comme Assesseurs : M. le Curé de Guérande et M. LAPORTE,

délégué de la Société de Géographie de Lorient. — Parmi les nombreuses personnalités présentes sur l'estrade, on remarque beaucoup la vaillante Délégation de l'*Union de la Jeunesse bretonne*, de Rennes en costume national, ayant à sa tête : M. Maurice MARCHAL, Directeur de *Breiz atao* et M. Mordrel, secrétaire de la Propagande.

Le Président donne d'abord lecture des nombreuses lettres d'excuses des Membres de l'U. R. B. que les difficultés de l'heure présente et des événements indépendants de leur volonté, empêchent à leur vif regret, d'assister au Congrès. — Sont ainsi excusés : MM. Delafoy député de Nantes, Adrien de Carné, François Vallée, Emile Ernault, André Gueniot, Théodore Botrel, Charles Daniélou, député, Eugène Le Mouél, Marquis de Bellevue conseiller général, Louis Léauté, Ferdinand Gilbault, E. Guérin, Yves de Coniac, Victor Le Merdy, Pierre de Portgamp, Comte de Salins, Arthur Louet, Charles Brun, délégué général, de la F. B. F., Gaston Sevette, Charles Bellanger, Ernest Huet, Com^e Pierre Huet, Baron Gaëtan de Wismes, Emile Sagot, Chandeigne Pierre et Jean de Kercadio, Guibert, Hubert Bouché, Abbé Riou, Laurent-Nel, Marcel Cotteux, André Mellac, Créoff, Marquis de Romenthal, Hubert, Paul Salvart, Navarre. — Mmes Perdriel-Vayssière, Comtesse de Vlassov, Emile Sagot, Chandeigne Henaff-Morin ; Mlles Tanguy, G. et Y. Riou, Chesnot.

Cette première séance fut consacrée toute entière aux travaux de *langue et littérature bretonne*. Le Président donna communication de nombreuses lettres de membres de l'U. R. B. exprimant le vœu que l'*Enseignement bilingue* soit pratiqué dans toutes les écoles et collèges de Bretagne. Il est scandaleux de voir le *Malgache* et autres langues exotiques admises et enseignées dans les Ecoles de l'Etat, alors qu'en Bretagne le *Breton* en est proscrit. L'enseignement *Mi-Provençal* vient d'être admis dans l'Université d'Aix, pourquoi n'en serait-il pas de même pour le *Breton* dans l'Université de Rennes. —

Un cours libre de *Breton* professé au Lycée de Quimper, et réclamé, instamment par les professeurs par les élèves par les Représentants du Pays, notamment par l'honorable M. BOUILLOUX-LAFONT, Député, a été refusé par le Ministre LAFFERRE, sous le stupide prétexte « qu'il ne pouvait autoriser l'enseignement courant de la *langue d'une Nation non reconnue*. » C'est invraisemblable. Et pourtant ce cours qui devrait exister dans tous les collèges du Pays bretonnant rendrait d'inappréciables services à une foule de jeunes gens que leurs fonctions ou leurs affaires mettront journellement en contact avec des Bretons bretonnants.

— Au diocèse de Quimper, le souhait souvent renouvelé par Mgr Duparc, en faveur de l'enseignement du breton dans les écoles, vient de recevoir au Petit Séminaire de Pont-Croix une application modèle. Les cours de *breton* y seront réguliers dans toutes les classes, celle de philosophie comprise.

On ne saurait trop en être reconnaissant envers Mgr DUPARC et le directeur et les professeurs du Collège de Pont-Croix.

M. Jean de GUENYVEAU, donne lecture d'un Rapport d'un Instituteur primaire du Finistère concluant à ce que dans toutes les écoles, un des jours de la semaine soit consacré à des lectures et des cours en breton et que le *Breton* soit admis comme langue d'examen aux épreuves du Baccalauréat ès-lettres.

Au nom de la Délégation de l'*Union de la Jeunesse bretonne*, M. Maurice MARCHAL entretient le Congrès du cours de langue celtique qui est actuellement professé à la Faculté des Lettres de Rennes. Ce cours, interrompu pendant la guerre a été récemment repris, et M Marchal a été le premier à s'y faire inscrire. Par malheur, il est peu suivi, et il en sera de même, tant que l'Etat n'aura pas créé des débouchés pour les jeunes gens qui s'adonnent à l'étude de la langue bretonne. Il faudrait que des chaires d'enseignement, dans les collèges bretons fussent réservées à ces jeunes gens, qui verraient là

un stimulant à continuer des études, aujourd'hui pratiquement inutiles.

L'on fait remarquer qu'il vient de se fonder à l'Université catholique d'Angers, une association d'étudiants bretons : qu'il en est de même à Bordeaux, à Constantine, au Havre. Dans cette dernière ville, cette institution répond à un véritable besoin, puisque trente mille Bretons y sont employés au port et dans les maisons de commerce.

Sur proposition de la Délégation de l'Union de la Jeunesse Bretonne et après avoir entendu M. Marchal secrétaire général de l'U. J. B., étudiant en Celtique, l'Union Régionaliste Bretonne adopte le vœu suivant :

« Considérant que les cours de Celtique de la Faculté des Lettres de Rennes ne sont suivis que par un nombre infime et parfois nul, d'étudiants

Que la cause de ce désintéressement de la Jeunesse Universitaire Bretonne provient, non d'apathie ou d'indifférence vis à vis de sa langue nationale, mais bien de l'absence absolue de débouchés qu'offrent ces études.

Considérant que d'un autre côté, ces études devraient donner à la Bretagne et à la France une pléiade de penseurs et de linguistes ayant une conscience nette de l'histoire et de l'avenir de leur langue, la plus belle fleur du patrimoine linguistique français.

Demande instamment que, conformément au régime institué dans les lycées et collèges de Provence, la Langue Bretonne soit enseignée dans les établissements d'enseignement secondaire des cinq départements bretons.

Fait remarquer que cette mesure apportera une solution à la désertion des cours de Celtique, en donnant aux étudiants la situation qui leur est due à la fin de leurs études et permettra à l'heureuse initiative prise par le Ministère introduisant la langue celtique, dans l'Enseignement supérieur, d'atteindre le développement quelle mérite.

Qu'enfin, cette mesure apportera satisfaction aux désirs maintes fois manifestés par les établissements d'Enseignement secondaire de Bretagne. »

Ce vœu mis aux voix est voté à l'unanimité.

Lecture est donnée d'un remarquable Rapport de M. le professeur ERNAULT, concernant la langue bretonne parlée dans les villages de Batz. — On admet généralement que le breton assez mêlé de la presqu'île croisicaise est une variété du dialecte vannetais. Le parler breton est, d'ailleurs, à peu près disparu dans le pays de Batz. Il a jadis été étudié par le regretté Léon BUREAU, un savant aussi modeste que distingué, qui en a fixé les caractères et déterminé les origines. Combien il est regrettable que, par une sorte d'amour-propre mal placé et par crainte de passer pour des *paysans*, les jeunes gens de la presqu'île guérandaise aient cessé d'employer cette langue qui, bien mieux que le français ainsi que le fait remarquer M. Ernault, se prête à l'expression des nuances les plus subtiles de la pensée. Et puis, l'on ne saurait trop blâmer les maîtres qui refusent de prendre à leur service des domestiques parlant breton et interdisent trop souvent à ceux-ci le port de leurs costumes nationaux, si pittoresques cependant, surtout chez les femmes dont ils font la rude et vigoureuse beauté.

Un échange de vues se produit à l'occasion du rapport de M. Ernault, M. QUILGARS, se faisant l'interprète de M. DORTIN, l'éminent doyen de la Faculté des lettres de Rennes, défend cette opinion que si tant d'étudiants bretons écrivent si mal le français, c'est qu'ils ont abandonné le dialecte familial et qu'habituellement à traduire en français ce qu'ils pensent en breton, ils arrivent peu à peu à s'exprimer aussi mal dans une langue que dans l'autre.

M. de GUÉNYVEAU donne lecture d'un travail de tout premier ordre sur la survivance de la langue bretonne dans la presqu'île guérandaise, et les raisons de cette survivance. La question est assez obscure et n'a jamais été complètement élucidée. Il est probable, que les Gallois-Vénètes, pour échapper aux massacres vinrent se réfugier au pays de Batz, et qu'ils apportèrent leur langue qui, depuis, s'est transmise de générations en générations.

Au sixième siècle, les Bretons débarquèrent sur nos côtes, et le roi *Gradlon* remporta de brillantes victoires sur les Saxons. Une colonne saxonne resta cependant sur la presqu'île : de là un mélange de races qui explique peut-être la diversité des costumes et des coutumes. Si la langue tend à disparaître, la faute en est aux pouvoirs publics qui l'ont en quelque sorte *traquée*, en la proscrivant des écoles. Enfin le Breton s'est tué lui-même en se laissant pénétrer par des éléments étrangers, par des mots français ou patois qui ont peu à peu enlevé à la langue ancestrale sa valeur, son originalité, sa pureté. Des efforts ont été tentés, dans certaines régions, en particulier au diocèse de Quimper par Mgr *Duparc* et l'abbé *Le Roy* : c'est ainsi qu'un cours de breton vient d'être institué au petit séminaire de *Pont Croix*.

M. de L'ESTOURBEILLON termine la Séance par la lecture d'un curieux Mémoire de M. Georges TATTEVIN, sur le Patois de la paroisse de *Mesquer* et des environs.

Excursion à BATZ et SAILLÉ

L'après-midi du 26 Août fut consacrée à une très intéressante excursion à Batz et Saillé.

Après une visite en détail de la très curieuse Eglise *St-Gwenolé* de Batz, dont le majestueux clocher de granit domine toute la presqu'île Croisicaise et servit longtemps de phare aux navigateurs ; puis aux ruines imposantes de *Notre-Dame du Murier*, les Congressistes se rendirent à *Saillé*, où les attendait le très aimable Recteur de la paroisse, dont le zèle aussi dévoué qu'éclairé s'est appliqué à conserver le plus possible les traditions et les costumes si curieux et si pittoresques des paludiers et paludières du Pays. — Les Congressistes

eurent le très grand plaisir d'y assister à une jolie Représentation des *Dominicales* fondées par M. le Curé de Saillé, où ils applaudirent avec un vif plaisir une foule de jolies chansons du terroir chantées par des jeunes filles et jeunes gens du Pays en costume National.

L'U. R. B. très reconnaissante à Monsieur le Curé de Saillé de ses constants efforts pour conserver les traditions locales, lui décerna par la voix de son Président une *Médaille d'Argent*, avant de quitter Saillé dont elle emportait le meilleur souvenir.

Enfin la soirée du 26 Août se termina à Guérande par une Séance de *Cinématographie bretonne* organisée à l'instigation du dévoué trésorier de l'U. R. B. M. Maurice HARDY par l'œuvre de la *Croix Blanche*, séance fort goûtée, pendant laquelle aux applaudissements d'un nombreux public, défilèrent sur l'écran, de nombreux paysages, monuments et costumes de Bretagne

3^e Journée : 27 Août 1920

Suivant l'usage, cette troisième journée du Congrès, s'est ouverte par un Service Religieux célébré en la Collégiale St-Aubin de Guérande, pour les Membres défunts de la Société. Une foule recueillie assistait à cet office religieux dernier témoignage d'affectueuse solidarité et de pieuse affection des Congressistes à l'égard de leurs amis et collaborateurs perdus.

Depuis un an, l'U. R. B. avait eu la douleur d'apprendre la mort de ses membres ci-dessous auxquels elle a tenu à rendre un suprême hommage.

MM. Gustave BRETON, de Redon, tué à l'ennemi.

LIMON, sénateur des Côtes-du-Nord.

Fernand KERNEVEL, de Sainceny (Aisne).

Cte DE GRAINVILLE, propriétaire à Taulé (Finistère)
HOUILTE DE LA CHESNAIS, maire d'Epiniac
(Ille-et-Vilaine).

JAGOUDET, de Josselin,

Mme Charles BLAIS, de Nantes.

Mlle GUILLOYS, de Paris.

MM. G. BRICARD, de Paris.

Charles CHEVILLARD, de Paris.

JOUAN, professeur au Collège St-François-Xavier, à Vannes.

Le Vte H. LE GOUVELLO DE LA PORTE, maire de Sévérac (Loire-Inf.)

TROISIÈME SÉANCE DU CONGRÈS

La 3^e Séance du Congrès présidée par M. de l'ESTOURBEILLON assisté de MM. CHATELAS, de Guérande, et H. QUILGARS, s'ouvrit à 10 h. 1/2 dans la salle du *Patronage Ste-Anne* et, consacrée toute entière aux travaux de la *Section d'Histoire*, elle permit aux Congressistes d'entendre de très remarquables rapports.

Elle débuta par une très intéressante *Monographie historique de St-Salomon, roi de Bretagne*, par M. l'abbé GRÉGOIRE. -- Avec autant de charme que d'érudition. M. l'abbé Grégoire, vint exposer la vie et les origines de la Collégiale de St-Aubin et le rôle trop peu connu de *Salomon*, « le roi martyr » qui, après avoir été un grand criminel, par sa pénitence et son repentir, mérita de figurer au premier rang de nos grands saints bretons. Il mourut assassiné par ses sujets et, dans la nuit qui suivit sa mort, une lumière éblouissante, dit la légende, apparut au ciel pour faire cortège à l'âme du roi qui montait vers Dieu.

C'est le roi Salomon qui, d'après une tradition constante, fonda la *Collégiale de Guérande* où, avant lui, on vénérât *Saint Aubin* ; Saint Aubin, le grand saint de Guérande, dont l'U. R. B. venait célébrer le millénaire. En 919, les pirates normands, après avoir mis la ville de Nantes à feu et à sang, vinrent assiéger Guérande.

Tous les hommes d'armes se portèrent aux remparts tandis que les femmes et les vieillards envahirent l'église et supplièrent Saint Aubin, patron de Guérande de leur accorder aide et protection. Tout à coup, quand la situation semblait perdue, un jeune cavalier apparut couvert d'une armure resplendissante : il ranima les courages, et se mit à la tête des soldats. C'était saint Aubin lui-même que Dieu envoyait pour le salut de son peuple et qui n'eut qu'à se montrer pour que les Barbares prennent la fuite et abandonnent le terrain. Saint Aubin suivant l'expression courante, est le « grand Dieu » de Guérande. — On a beaucoup discuté sur ces mots qui ne sont que la traduction d'un vieux texte où il est dit qu'Aubin est « vénéré à l'égal du Christ ». M. l'abbé Grégoire, en des pages vivantes fait admirablement revivre cette belle figure mi-historique, mi légendaire, et c'est aux applaudissements du public que M. le marquis de L'ESTOURBEILLON lui adresse les plus chaleureux compliments.

M. de GUÉNYVEAU, en quelques pages saisissantes et bourrées de faits vint ensuite évoquer le long passé historique de Guérande, la grande ville d'autrefois qui, aujourd'hui, revêt l'aspect d'une paroisse sévèrement gardée par ses antiques murailles et ses tours massives, « vieux repaire de noblesse » a dit *Le Goffic*, où dorment tant de traditions, tant de souvenirs d'un glorieux et lointain passé. Guérande est particulièrement chère aux membres de l'U. R. B., à leur président, le marquis de l'Estourbeillon, à leur vice-président, M. de Carné qui, dès le XIV^e siècle, y comptent des ancêtres. L'histoire de Guérande est une histoire toute guerrière qu'à racontée le vieux chroniqueur Alain Bouchard. Les Guérandais furent toujours vainqueurs, sauf en 1342, où les Espagnols assaillirent et saccagèrent la ville ; mais, dès l'année suivante, ils relevèrent ses ruines et, sous la Ligue, s'affirmèrent fidèles au roi, tout en restant nettement catholiques. M. de Guényveau énumère

un certain nombre d'illustrations guérandaises auxquelles le marquis de l'Estourbeillon ajouta quelques noms, en particulier, celui du patriote Emile Péhant, le poète délicat de « Jeanne la Flamme » et de « Jeanne de Belleville ».

Après ce rapport, M. de l'ESTOURBEILLON, donne lecture au Congrès de trois études fort intéressantes de M. Emmanuel de BOCERET, l'historien distingué, qui malgré sa cécité, réalise l'extraordinaire tour de force, grâce à son profond amour de la Bretagne et son inlassable dévouement, de mettre sans cesse en lumière par ses savants travaux, bien des points ignorés de notre Histoire locale.

La Période Révolutionnaire à Guérande fut fertile en incidents de toutes sortes et rien n'est plus captivant que de les revivre et se transporter quelques instants par la pensée auprès de ces hommes, de ces compatriotes qui furent nos grands parents et que la Providence appela à vivre au milieu de difficultés sans nombre, souvent au milieu de graves dangers, au seuil d'une nouvelle époque et d'un monde absolument nouveau.

Dans les pages émouvantes de sa première *Etude* M. de BOCERET fait un historique captivant de l'importante *Fairie de Carheil* en Guérande, de ses derniers jours avant la Révolution, de sa vieille chapelle consacrée à St Cadoc et à St Just, des heures cruelles vécues par son dernier chapelain Louis-François ANEZO, originaire de Férel, qui refusa de prêter serment à la Constitution civile du Clergé et mourut de misère en Espagne; — de son dernier marguillier surtout, le noble et fidèle Jacques OILLIC, vrai type de breton et de paludier guérandais, qui jusqu'au bout s'exposa à toutes les persécutions et à la mort pour continuer en l'absence du chapelain à entretenir la chapelle et en sauver les vases sacrés et les ornements.

La seconde étude de M. de Bouret rapporte les curieux détails d'une *Émeute suscitée à Guérande en 1793*, contre

les officiers municipaux révolutionnaires, par un brave serrurier royaliste du village de *Queniguen*, nommé J. ROCHFORT et son camarade Yves DENIEL. C'est un épisode des plus intéressants de la Vie Guérandaise à cette époque. — Enfin, la troisième étude de M. de BOCERET consacrée à la *Physionomie des prisons de Guérande* en 1793, rapporte tous les émouvants détails de l'évasion, de plusieurs royalistes incarcérés, grâce à l'habileté courageuse d'un jardinier de Guérande, nommé Julien HELET, solide gaillard de cinq pieds six pouces, qui réussit ensuite à échapper aux poursuites des Révolutionnaires, devint tambour-major dans l'un des Régiments de Napoléon 1^{er} et vint mourir tranquillement dans son jardin du faubourg *St-Armel* de Guérande dans le second tiers du siècle dernier. —

La séance se termina par un remarquable travail de M. Henry QUILGARS, l'éminent archiviste paléographe, sur les saints bretons du Pays de Guérande, tels que *St Gildas*, *St Goustan*, *St Cadoc* et la dénomination des rues de Guérande. Il faudrait tout citer de ces pages où l'érudition la plus sûre s'unit au charme du récit, à l'analyse subtile et nuancée de ces belles et saintes âmes qu'auroient de si gracieuses légendes. Ce sont ces vieux saints qui ont fait notre Bretagne, de même que, suivant le mot de l'historien Gibbon, les évêques ont fait la France, et les moines l'Angleterre. Combien il est regrettable qu'il soit impossible de les suivre ces vieux saints dans leur œuvre de civilisation, magnifique et féconde. Ce sont eux qui ont défriché les forêts, creusé les canaux, comblé les marais, rendu fertiles les landes les plus abruptes. L'un d'eux saint *Cadoc* eut l'insigne mérite de convertir au christianisme l'enchanteur *Merlin* qu'il avait rencontré sous la forêt de Brocéliande. Tous ces saints sont les emblèmes de la volonté, d'une volonté persévérante et forte qui brisa les obstacles et réalisa des prodiges. Nous espérons bien que le travail de M. QUILGARS paraîtra en volume, permettant ainsi d'étudier de plus près cette

œuvre magistrale digne du grand érudit à qui nous devons tant de belles découvertes et de lumineuses monographies.

QUATRIÈME SÉANCE DU CONGRÈS

La 4^e Séance du Congrès s'est ouverte au Patronage *Ste-Anne* à 2 heures 1/2 de l'après-midi sous la présidence de M. de L'ESTOURBEILLON ayant comme assesseurs : MM. les Curés de Guérande et du Croisic, M. le Vte AVENEAU DE LA GRANDIÈRE et M. VIAMANT de Guérande.

Consacrée aux travaux de la section d'Histoire et à ceux de la section des *Beaux-Arts*, elle débute par une intéressante étude de M. ROCOUET-MARCEAUX, de Quimper, sur l'influence Espagnole en Bretagne qui surtout, après les guerres de la Ligue laissa des traces nettement accusées.

« Il existe, dit-il, entre l'Espagne et la Bretagne, de nombreuses affinités d'origine et de noms. »

Les Bretons d'Armorique sont des Celtes, comme le sont beaucoup d'Espagnols. Ces Celtes ont été refoulés sur les extrémités du territoire : en Ecosse, au pays de Galles ; en Irlande, sur la presqu'île armoricaine. Il y eut, dans le passé, des relations commerciales entre la Bretagne et l'Espagne qui se font vis-a-vis et aussi, et surtout, des relations historiques. La Ligue fit appel aux Espagnols, comme, avant elle, Coligny et les protestants avaient fait appel à l'Angleterre ; et le duc de Mercœur, dont le but, a-t-on dit, était de ressusciter à son profit le duché de Bretagne, s'allia avec les troupes espagnoles pour combattre Henri IV. De là ces quantités de noms si curieux en certaines régions en particulier dans le golfe du Morbihan (Rio, Riou, Nyo, Rhuys, Suscinio) : de costumes (le *chupen* de nos paysans n'est que le *boléro* espagnol) ; de types de femmes qui rappellent les Castillanes.

M. de L'ESTOURBEILLON remercie et félicite M. ROCOUET-MARCEAUX de son intéressant travail. Il fait remarquer toutefois que si de nombreux noms bretons actuels sont d'origine espagnole, il ne faudrait pas ranger parmi ceux-ci ceux de *Rio* et *Riou* qui sont essentiellement *bretons* et ne sont que les noms des *Rioc*, si souvent cités dans les cartulaires et les chartes du VIII^e au XV^e siècle. Le Président appelle aussi tout particulièrement l'attention, du Congrès sur les remarquables tapisseries envoyées à l'Exposition par la Maison LEGROS-MONGODIN de *Vannes* et sur les tapisseries celtiques de la Chambre des métiers de Rennes.

M. MARCHAL, étudiant à l'École des Beaux-Arts de Rennes, résume ensuite dans un brillant exposé les caractères de l'*art breton*, de l'*ornementation bretonne*, qui est uniquement linéaire et se sépare ainsi de l'art classique. M. Marchal demande que, dans les Ecoles des Beaux-Arts de Rennes et de Nantes, une place plus large soit faite à cet art celtique, si pur dans son heureuse simplicité.

Le Congrès applaudit fort cette intéressante communication et émet à cet égard un vœu conforme au désir exprimé par M. Marchal.

La soirée se termina par une séance de *Cinématographie bretonne* accompagnée de plusieurs chansons du Terroir.

CINQUIÈME SÉANCE DU CONGRÈS

A 8 h. 1/2 du soir eut lieu devant une salle comble la 5^e séance du Congrès. — Dans une conférence fortement documentée, M. le Vte AVENEAU DE LA GRANDIÈRE évoqua longuement les traditions, les usages et les pittoresques costumes du Pays de Guérande. Conteur exquis et fervent du passé, nul ne regrette plus que lui ces chères traditions qui, hélas, tendent de plus en plus à disparaître

et auxquelles se substitue de jour en jour une sorte de niveau égalitaire parfaitement désagréable pour tous ceux qui aiment la poésie, la beauté et l'idéal. A deux reprises différentes, la conférence fut coupée par de vieilles chansons bretonnes qu'une charmante jeune fille, de la Société Guérandaise en costume national, Mlle de la GRANDIÈRE détailla avec beaucoup d'art, et un souci des nuances qui lui méritèrent d'enthousiastes ovations.

La soirée se termina par une audition fort applaudie de nombreuses chansons de *Saillé* et de chants humoristiques de leur composition exécutés par de vieux amis de l'U. R. B., les compositeurs bretons Loïc et Jehan KERNEVEL, en costume national, qui égayèrent fort l'assistance ; — puis, par une très belle cantate à St Aubin, œuvre de notre si dévoué et actif confrère, J. de GUÉNYVEAU, dont on peut dire qu'il a été comme tous les ans, l'homme-protée du Congrès. Une trentaine de jeunes artistes, jeunes gens et jeunes filles, exercés par lui avec autant de patience que de maîtrise enlevèrent brillamment ce remarquable morceau de musique religieuse qui fait honneur à la science du compositeur en même temps qu'à son patriotisme et à sa foi. Après avoir entendu, debout, le chant national : « *Bro goz ma zadou* » entonné par M. MARCHAL et repris en chœur par les congressistes, le public s'en alla enchanté de cette très intéressante soirée. On ne saurait trop chaudement féliciter tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette fête notamment le dévoué M. LECHAT et M. de GUÉNYVEAU, qui, comme accompagnateur des compositeurs KERNEVEL, a réalisé de vrais prodiges. Nous n'oublierons pas non plus les commissaires préposés aux entrées qui, littéralement débordés, ont su se montrer à la fois si courtois et si pressés pour le public venu assister à cette belle séance.

4^e Journée : 28 Août 1920

SIXIÈME SÉANCE DU CONGRÈS

La quatrième journée du Congrès avait été réservée tout particulièrement pour les importants travaux de la *Section économique* : — La sixième séance du Congrès fut ouverte à 9 h. du matin sous la présidence de M. de L'ESTOURBEILLON assisté de MM. Jules HENRIOT et ROCOUEY-MARCEAUX.

Dès le début de la séance une intéressante discussion s'engagea sur une communication de M. de GUÉNYVEAU, relative aux modifications d'horaires qui devraient être apportées au réseau des Chemins de fer sur l'Ouest-Etat et le P.-O. Mais la question est liée à celle de la délimitation des nouvelles régions qui se posera sous peu devant la chambre. Il semble toutefois que, dès maintenant — et c'est le vœu émis par le Congrès — des améliorations pourraient se produire sur le double réseau, dont bénéficieraient les voyageurs et le commerce local.

M. de L'ESTOURBEILLON rappelle à cet égard les intéressantes considérations développées quelques jours auparavant dans *l'Ouest-Eclair* et dont il faudrait que les Représentants bretons, non seulement s'inspirent, mais s'appliquent à faire adopter l'objet par les Pouvoirs publics.

« Nous voudrions aujourd'hui appeler l'attention générale, et en particulier l'attention de M. le ministre des Travaux Publics *disait ce journal*, sur la situation qui est faite à cette partie de la Bretagne que desservent deux réseaux de chemins de fer, le réseau de l'Etat et le réseau du P.-O., et qui, en réalité, à cause de cela est très mal desservie : nous voulons parler de la Bretagne du littoral sud.

Car, au point de vue chemins de fer, il y a *malheureusement deux Bretagnes*, ayant chacune une zone bien délimitée par les réseaux concurrents plus haut cités. Or, pour la prospérité économique de la Bretagne tout entière, liée, d'ailleurs à celle de la France, cette anomalie ne peut se prolonger.

La seule solution pratique est l'unification des réseaux d'intérêt général, et, par suite, l'incorporation à l'Ouest-Etat de la ligne principale Landerneau-Nantes et de ses annexes, ce qui permettra le développement des transversales indispensables à l'activité commerciale et agricole d'un pays si riche en population, en cultures et que baigne la Manche et l'Océan sur une étendue de côtes comprenant un grand nombre de ports et d'abris. Il faudrait que Saint-Malo, Roscoff, Brest, puissent communiquer rapidement avec Lorient, Nantes. Or, aujourd'hui il est bien plus facile d'aller de Roscoff à Paris qu'au chef-lieu du Finistère.

Le Conseil général de ce département, qui ressent plus qu'aucun autre le poids de ce dualisme de Compagnies, a, le 6 mai dernier, sur l'initiative de M. Trémintin et de ses amis, émis le vœu que le rachat de la ligne Landerneau-Nantes soit réalisé sans tarder, et qu'en attendant les conférences trimestrielles des deux réseaux soient fusionnées de façon à permettre au moins d'améliorer certains horaires.

Un seul exemple suffit à démontrer la beauté du régime actuel où la rivalité des Compagnies s'exerce sur le dos du voyageur. Supposons une personne voulant se rendre de Rennes à Châteaulin. En passant par Redon, il lui faudra changer trois fois de train et passer toute la journée en chemin de fer. Mais si elle veut profiter de l'express Paris-Brest, c'est une autre affaire. Le P.-O. embusqué à Landerneau va lui faire goûter pendant plus d'une demi-journée les charmes de cette ville. L'express vous y conduit en effet à 7 heures 34 et le premier train sur Châteaulin est parti exactement 16 minutes plus tôt... Forcé est donc d'attendre le second et dernier train... soit celui de 14 heures 38.

La ligne Landerneau-Quimper — la seule ligne à voie normale qui relie le Nord et le Sud du Finistère — est d'ailleurs complètement sacrifiée, comme les horaires en font foi. Mais cela ne veut pas dire que ses frais généraux ne soient pas élevés. Un journal faisait remarquer l'autre jour avec quelle désinvolture on gaspillait le charbon entre Landerneau et Brest grâce au dualisme des Compagnies. On a en effet reporté à Brest, depuis quelques années seulement, la tête de ligne pour le départ des voyageurs sur Quimper-Nantes et vice-versa. Mais il n'en est pas moins nécessaire de changer, paraît-il, de locomotive à Landerneau. Et c'est pourquoi, plusieurs fois le jour, des locomotives de l'Etat circulent, sans rames de wagons entre

Brest et Landerneau, le P.-O. n'étant pas autorisé à conduire ses machines jusqu'à Brest.

La presse s'empare à juste titre de ces incidents.

Nous sommes heureux qu'elle prête sa voix pour réclamer que l'arbitraire cesse, et qu'un pays comme la Bretagne ne soit pas plus longtemps sacrifié à la rivalité de deux compagnies.

Des articles paraissent dans les journaux de province et même de Paris, sur les conditions de la « restauration économique de la France ». L'une des premières est, à coup sûr, l'utilisation rationnelle de nos voies ferrées. Nous espérons donc que la solution préconisée par le Conseil général du Finistère, ne restera pas dormir dans les cartons poudreux, mais que l'opinion publique saura en exiger la prompt exécution quand prochainement le Parlement votera la réorganisation de nos chemins de fer ».

M. de L'ESTOURBEILLON donne communication d'une intéressante lettre de M. TorteLIER, rappelant le remarquable exposé des travaux et améliorations à exécuter aux canaux et voies navigables de Bretagne dont il avait déjà saisi l'U. R. B. au Congrès de Châteaubriant en 1917. L'Assemblée renouvelle son entière approbation des propositions de M. TorteLIER.

Comme couronnement de cette importante discussion M. Henry Quilgars donne lecture du magistral Rapport de M. BAHON-RAULT, vice-président de la Chambre de Commerce de Rennes et Président de la Fédération des Syndicats patronaux de Bretagne, dont toutes les Chambres de Commerce de Bretagne viennent d'être saisies, rapport dressant un plan d'ensemble de tous les grands travaux publics nécessaires à être, selon son auteur, exécutés, non plus par circonscription de Chambre de Commerce, mais par l'ensemble de ces organismes officiels. — En voici les grandes lignes :

« Nos difficultés commerciales et industrielles actuelles sont dues en majeure partie à la crise des moyens de transport. La cause déterminante se trouve, certes, dans la guerre qui nous a été imposée, mais nous n'aurions pas eu à en souffrir de façon aussi aiguë si, dès le temps de paix, le développement des routes d'eau avait été poussé aussi avant que celui de nos voies

ferrées, si, en outre, au lieu de considérer ces deux modes de transport comme concurrent, on s'était attaché à les conjuguer à les faire se compléter l'un par l'autre.

Il y aura là une mentalité nouvelle à créer. A la voie ferrée nous devons réserver le transport des voyageurs, des denrées périssables, des marchandises légères ; à la voie navigable, le transport des matières lourdes, encombrantes, ne craignant ni les longueurs du voyage ni les intempéries.

En outre, les tarifs des Compagnies d'intérêt local devront être moins élevés que ceux des grands réseaux et les tarifs des transports par voie d'eau, meilleur marché que ceux par voie ferrée étroite. La concurrence des tarifs doit disparaître.

Nous devons enfin améliorer les voies navigables existantes et en créer de nouvelles.

Nous avons par suite pour devoir immédiat de dresser un plan de ce que devra être demain le réseau des voies ferrées, des voies d'eau de notre Bretagne, de déterminer (il n'y aura que l'embaras du choix) ceux de nos ports actuellement inexploités qui devront être aménagés tant pour faciliter les relations avec notre alliée britannique que pour desservir nos alliés américains du Nord et du Sud.

Les grands travaux ont retenu l'attention incessante des départements, mais jusqu'ici, dans l'état actuel de notre organisation économique et administrative, ces rouages officiels ne peuvent que peu de chose et leurs efforts sont restés bien souvent inopérants en raison des barrières administratives, des frontières ! qui limitent ces efforts, toute action sur le terrain voisin (département), leur étant interdite.

Notre réorganisation administrative est depuis longtemps à l'ordre du jour. Elle est loin même d'être simplement arrêtée. De temps à autre, poussés par l'opinion, aiguillonnés par l'action d'apôtres inlassables de l'idée régionaliste, nos gouvernants font des essais timides, M. Clémentel pour n'en citer qu'un, a procédé à une division de la France par régions. Sans vouloir empiéter le moins du monde sur le terrain politique, nous devons préparer, mieux, réaliser la province économique de telle façon que la Petite et au-dessus d'elle la Grande Patrie, puissent en tirer les profits immédiats indispensables ; créons l'organisme et laissons de côté les lenteurs, les subtilités archaïques administratives ; que la consécration officielle vienne tôt ou tard, peu nous chahut ! Or cette consécration officielle de la région

est en partie acquise depuis le jour où les Chambres de commerce ont eu la facilité de se grouper par région.

Ce plan d'ensemble de grands travaux ne peut-être tracé, utilement arrêté, que s'il répond aux besoins généraux. Certes nous ne méconnaissons pas l'incontestable utilité des travaux immenses en cours d'exécution à Saint-Malo, à Brest, à Lorient à Saint-Nazaire notamment etc., mais ils sont insuffisants. A quoi sert l'aménagement, très opportun cependant, du port de Saint-Malo, par exemple, si ce port n'est pas relié utilement à l'intérieur par un canal véritable, autre qu'un regard étroit et sans profondeur, par des voies ferrées multiples au lieu de réseaux se contrariant et impossibles à conjuguer ? A quoi sert l'intensification de notre agriculture, de notre production industrielle, si les moyens de transports sont inexistantes. Est-il admissible que le Brest-Transatlantique ne soit pas encore un fait accompli, que la ligne Paris-Rennes-Brest ne soit pas doublée par une ligne passant par Fougères, qu'un port naturel tel que celui de Tréguier, le seul accessible (tout au moins jusqu'au mouillage de Palos) par tous les temps, par tous les vents et à toute heure, ne soit pas utilisé ? Et que cette contrée du Léon merveilleusement fertile soit dépourvue de toute voie ferrée à écartement normal. Qu'il n'y ait aucune relation régulière et directe entre Saint-Brieuc et Lorient, entre Saint-Malo et Saint-Nazaire entre nos ports de la Manche et ceux de l'Atlantique ? Que le canal de Saint-Malo à Nantes soit maintenu dans son état actuel et sans liaison directe avec Saint-Nazaire, le futur Hambourg français ? Que le projet de relier la Mayenne à la Vilaine soit resté enfoui depuis plus de deux cents ans dans les cartons ? — Que dire de ces tramways d'intérêt local, de cette perte incalculable occasionnée par cette aberration qui a permis de créer, sous un prétexte fallacieux d'économie, des voies n'ayant pas l'écartement des voies de nos grands réseaux. — Profitons donc des circonstances actuelles pour mettre en chantier tous les travaux nécessaires pour la mise en valeur de nos départements bretons. Que le Groupement des Chambres de Commerce de Bretagne se fasse le promoteur de ce projet et demande aux Chambres de Commerce de Bretagne de se concerter pour la réalisation du programme qui sera arrêté. La Chambre de Commerce du Havre vient d'être autorisée à emprunter 200 millions pour l'aménagement du port : celle de Caen, celle de Marseille empruntent elles aussi des millions. Pourquoi les

Chambres de Commerce de Bretagne, organismes officiels, ne s'uniraient-elles pas pour un effort financier commun, ne s'attacheraient-elles pas à un plan d'ensemble, dùt sa réalisation nécessiter des millions ?

Sachons voir grand, en rapport avec l'excellence de notre cause et le succès couronnera nos efforts. Ne dispersons pas nos forces, mais constituons un faisceau indéfectible et surtout sachons vouloir : il y va de l'avenir de la Bretagne et de la France !!

CONCLUSION. — L'objet du présent rapport est d'obtenir du Groupement des Chambres de Commerce de Bretagne que l'examen de tous les travaux intéressant chaque Chambre soit soumis au Groupement siégeant en session extraordinaire et que, en outre :

1° Un plan d'ensemble de tous les travaux à exécuter soit arrêté, plan tenant compte des vœux du Congrès breton du 20 octobre 1918

2° Les moyens financiers permettant leur exécution, soient étudiés et arrêtés, les Chambres de Commerce de Bretagne devant s'unir en un effort financier régional commun en conformité de la loi de 1898.

Les vœux ci-dessus seraient utilement complétés par les suivants dont l'un du reste n'est que l'explication du vœu :

Que soient réalisées dans le délai le plus rapproché possible :

A. — La jonction de la Vilaine à la Mayenne, par Vitré et par l'aménagement du Vicoin, affluent de cette rivière dans le bassin duquel se trouvent d'importants gisements minéralogiques, notamment à Saint-Pierre-la-Cour, Port-Brillet, les Genêts (La Lucette), Saint-Berthevin, Montigné (département de la Mayenne).

B. — La jonction de la Loire maritime au canal de Nantes à Brest et par lui à toute la Bretagne, réalisant une économie de parcours de plus de 80 kilomètres (distance actuelle entre ce port et ce canal, via Nantes et Canal de Nantes à Brest jusqu'à Guenrouet ; 129 kilomètres — distance entre Saint-Nazaire et Guenrouet par le Brivet et le Canal de jonction à créer : 42 kilomètres environ).

Que soit exécuté aux abords de la gare de Conneré-Beillé entre cette gare et celle de Pont-de-Gennes-Montfort (ligne de Paris à Brest), dans le sens de la voie montante un raccordement reliant cette ligne à celle dite de Conneré-Beillé à Châteauaudun et à Patay, ce qui permettrait la circulation de trains directs entre les gares du Mans et d'Orléans et au-delà, sans passage de ces trains par Conneré et leur rebroussement

à cette gare, la ligne actuelle de Conneré à Patay s'embranchant sur celle de Paris à Brest dans le sens de la voie descendante,

L'Assemblée couvre de ses applaudissements réitérés la lecture de cet intéressant Rapport et sur la proposition de MM. de L'ESTOURBEILLON et QUILGARS vote immédiatement à l'unanimité et par acclamation le vœu suivant :

L'Union Régionaliste Bretonne réunie en Congrès à Guérande le 28 Août 1920.

Considérant que plus que jamais au lendemain de la Guerre mondiale, la Bretagne et tous ceux qui ont vraiment le souci de sa prospérité et de sa grandeur, dans l'intérêt supérieur de la France, ont l'impérieux devoir de poursuivre sans relâche son développement économique et de ne négliger aucun moyen pour atteindre ce but.

Emet le vœu

Que le groupement breton des Chambres de Commerce, comprenant les Chambres de Commerce des cinq Départements bretons sans aucune exception, poursuivent au plus tôt, l'exécution du programme d'ensemble des grands travaux ferroviaires et fluviaux à exécuter en Bretagne présenté à la Chambre de Commerce de RENNES par M. L. BAHON-RAULT Président de la Fédération des Syndicats patronaux de Bretagne et du Conseil régional du Commerce et de l'Industrie, Membre du Conseil supérieur du Tourisme, et déjà admis par celle-ci et par la Chambre de Commerce de MORLAIX.

Elle le fait sien avec d'autant plus d'empressement, qu'elle constate dans ce Programme, l'insertion de plusieurs des projets dont elle n'a cessé dans divers Congrès, de réclamer l'exécution nécessaire depuis 1904 et compte sur le Patriotisme éclairé et toute la diligence des membres des susdites Chambres de Commerce pour mener à bien et le plus tôt possible cette œuvre d'où dépendent la prospérité et la vie même du Pays.

M. Henry QUILGARS, reprend ensuite la parole pour annoncer au Congrès la Création à Rennes d'une Chambre des Métiers de Bretagne déjà réclamée par M. de L'ESTOURBEILLON dans un projet de loi déposé par lui au

cours de la précédente législature et exprime à cette occasion le vœu qu'une fusion s'opère en une seule Fédération de toutes les sociétés Régionalistes de Bretagne.

M. ROCQUET-MARCEAUX se félicite d'avoir enfin la perspective d'une Chambre des Métiers de Bretagne : Chambre unique comprenant une direction uniforme et pratique, avec des succursales plus ou moins nombreuses. Il cite comme exemple la céramique et la faïencerie bretonne qui ne sont plus représentées en Bretagne qu'à Locmaria - Quimper, où notre collègue, M. HENRIOT avec un sens artistique si élevé, dirige une importante fabrique.

A propos des Chambres de Métiers et de la question si préoccupante de l'apprentissage, M. de L'ESTOUR-BELLON donne connaissance au Congrès d'un très remarquable Rapport de M. G. CHARTRAIN publié, dans le *Phare de la Loire* du jour même, sur l'apprentissage à Nantes dans les Industries du Livre. Il y a grand profit à tirer pour tous les Régionalistes de cette intéressante étude qui montre toutes les difficultés incroyables, venant entraver de nos jours le recrutement des jeunes apprentis et les louables efforts de la *Chambre syndicale des Maîtres imprimeurs de Nantes* pour lutter contre ces difficultés.

« En un temps, dit M. Chartrain qui n'est pas très éloigné de nous, les travailleurs du Livre se montraient émus du nombre d'apprentis engagés par les maîtres imprimeurs ; ils estimaient ce nombre abusif et, dans les contrats que les sections syndicales passaient avec les organisations patronales, il était toujours spécifié que le nombre des apprentis devrait être, dans chaque maison, proportionné au nombre des ouvriers employés par cette dernière.

Aujourd'hui, dans les industries du Livre, on ne fait plus trop d'apprentis, on n'en fait plus du tout.

Pourquoi les enfants se sont-ils détournés de ces industries ? ou, plutôt, pourquoi les parents les en détournent-ils ? Car, dans le choix d'une profession, les enfants, trop souvent, ne

savent s'orienter, et les parents, dès lors, les dirigent vers l'emploi où ils recevront, de suite, la rémunération la plus élevée.

En effet, on peut poser en principe que les aptitudes particulières de l'enfant n'entrent, pour ainsi dire, jamais en ligne de compte dans le choix de l'emploi qu'il sollicite ou de la profession dans laquelle il demande à entrer.

Et voilà où est le mal.

Certaines professions, en ce moment, attirent à elles, par le mirage des salaires immédiats, la majeure partie des enfants sortant de l'école, tandis que les autres n'arrivent plus à recruter d'apprentis et voient tarir la source où se renouvelait leur personnel.

C'est le cas des industries du Livre.

Qu'il s'agisse de la typographie, de la lithographie, de la gravure, c'est la même chose.

Il semblerait, cependant, que l'intérêt particulier qui s'attache à ces diverses professions, en dehors des salaires, qui sont, dans la généralité des cas, égaux aux salaires des autres industries, devrait leur assurer un recrutement constant. Ce sont, en quelque sorte, des métiers d'art, et, les métiers d'art, avant la guerre, exerçaient sur les enfants une attraction qu'ils semblent ne plus connaître ; autrefois, la longueur relative du temps exigé pour l'apprentissage ne les effrayait point : à présent il n'en va plus de même : c'est une constatation fâcheuse, mais qui s'impose.

Faudra-t-il se résigner à voir disparaître un jour les industries du Livre ? La pénurie d'apprentis, si elle s'accroît encore, nous y conduirait certainement. Or, c'est une éventualité contre laquelle proteste et le sens commun et la raison. Car ces industries sont nécessaires, indispensables à la vie intellectuelle de la Nation. La vie matérielle et économique entraîne des obligations, soulève des problèmes qui font justement l'objet des préoccupations des intéressés ; mais les aspirations humaines conçoivent, de nos jours, un idéal plus élevé et la culture intellectuelle réclame plus que jamais ses droits. Il faut donc assurer la perpétuité des industries du Livre. Cette perpétuité ne sera assurée que par le recrutement de l'élément ouvrier et dès lors apparaît très net le devoir qui s'impose à tous ceux que ces industries intéressent : orienter vers elles les enfants en quête

d'une profession se rapprochant le plus possible de leurs goûts et de leurs aptitudes physique et intellectuelle.

Voilà le problème à résoudre : l'orientation professionnelle

Il est déjà résolu aux Etats-Unis, en Angleterre, en Suisse, ou tout au moins, dans certaines grandes villes de ces pays.

Chez nous, des tentatives ont été faites par l'initiative privée pour le résoudre, tentatives, qu'à la demande du Ministre du Travail, les Offices publics de Placement vont s'efforcer de généraliser, avec la collaboration des membres de l'Enseignement primaire d'une part, des organisations patronales et ouvrières, d'autres part.

Sur quel plan organisera-t-on ce nouveau service ?

A cet égard, la suggestion suivante de la Chambre des Métiers de la Gironde paraît intéressante à retenir ; à la base du service de l'orientation professionnelle, elle place, en effet, l'institution, dans les locaux scolaires, de *cours d'apprentissage* ; ces cours doivent avoir pour objet de donner aux enfants des vues d'ensemble sur les divers métiers de façon à aider à la manifestation de leurs diverses aptitudes, physiques, physiologiques, manuelles, intellectuelles et morales ; puis, en vue de leur classement sur ces données, établir une liste des métiers de la région et déterminer, pour chacun de ces métiers, les qualités et aptitudes nécessaires.

Une autre suggestion, non moins intéressante nous vient de Genève, où, durant son internement, M. Jules FONTÈGNE professeur à l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers de Strasbourg, a fondé un *Cabinet d'orientation professionnelle* qui continue à fonctionner, depuis son départ, à l'Institut Jean Jacques Rousseau : une personne avertie — ce ne peut être évidemment la première venue, car, en pareille matière, la bonne volonté ne saurait suffire — s'entretient avec l'enfant qui va quitter l'Ecole primaire et sur lequel, au préalable, elle a pris tous renseignements utiles : puis, l'enfant est soumis à un examen médical et physiologique, anthropométrique, un examen scolaire et psychologique, en vue duquel le maître a communiqué ce qu'il savait de son intelligence, et de son habileté manuelle. Il n'y a plus alors qu'à rechercher, parmi les métiers, celui auquel répondent le mieux ses aptitudes et à l'indiquer aux parents de l'enfant.

Certes, il n'est pas dit que les parents suivront toujours ces indications et que le souci de l'avenir de leurs enfants l'empor-

tera sur le désir de les voir rétribués de suite le plus cher possible.

Mais on peut tenir pour assuré que nombre d'entre eux en tiendront compte : ils en tiendront d'autant plus compte que bientôt, dans toutes les professions, l'apprentissage sera rétribué, s'il ne l'est déjà.

Certes, on ne leur offrira pas toujours, en échange de leur ignorance totale, 75 centimes de l'heure comme dans la couverture et la zinguerie : mais là où la rétribution initiale sera plus faible, le risque à courir sera aussi moins grand. Tous les enfants ne sont pas aptes à grimper sur les toits et à circuler le long des gouttières, n'ayant d'autre protection contre la chute mortelle que la sûreté de leur coup d'œil !

Certains enfants sont de complexion délicate et leurs aptitudes les portent plutôt vers des professions où les qualités intellectuelles sont susceptibles de se développer : à ceux-là les industries du Livre offrent une utilisation intéressante de ces aptitudes.

Pour assurer le développement rapide de ces dernières la Chambre syndicale des Maîtres imprimeurs de Nantes a décidé de créer, à l'intention des enfants qui choisiront les diverses professions du Livre : typographie, lithographie, gravure, etc., une *Ecole de Perfectionnement*. C'est une lacune qui demandait, depuis longtemps, à être comblée. En l'espèce, l'intérêt de l'apprenti se confond avec l'intérêt du patron, car s'il est de l'intérêt des enfants qui embrassent l'une des professions du Livre de devenir promptement des ouvriers accomplis et bien armés pour défendre leur droit à l'existence, il est également de l'intérêt des Maîtres imprimeurs d'avoir des ouvriers d'élite qui deviendront, par la suite d'excellents chefs de services entre les mains desquels ils pourront plus tard, remettre la direction de leurs maisons, assurés que la renommée de celles-ci n'aura pas à en souffrir.

L'Ecole de Perfectionnement doit compléter, par des cours de technologie appropriés à la spécialité choisie (cours de français de mécanique, de dessin, notions de chimie, etc.), l'enseignement général reçu à l'école primaire et la formation technique donnée à l'atelier.

Il y a lieu d'ajouter que les heures des cours seront prises sur la journée de travail, de telle sorte que cette journée ne soit pas allongée par des heures supplémentaires.

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'initiative prise par la Chambre syndicale des Maîtres imprimeurs de Nantes.

Elle nous a paru digne d'être consignée ici, ne fût-ce que pour indiquer aux parents en quête, pour leurs enfants, d'une profession se rapportant aux aptitudes qu'ils leur supposent une carrière où ceux-ci trouveront, en même temps qu'un salaire rémunérateur, l'espoir, caressé par beaucoup, d'accéder un jour au patronat.

On n'en saurait dire autant de toutes les industries où les salaires sont très élevés.

Le Congrès applaudit fort cette communication qui montre quelle lutte de tous les instants tous les patriotes, tous ceux qui ont véritablement au cœur le souci du relèvement de nos provinces et de la France, doivent engager contre l'effroyable mentalité d'à présent, sacrifiant tout aux vaines jouissances du moment, d'être au gain et sans idéal.

SEPTIÈME SÉANCE DU CONGRÈS

La septième séance du Congrès s'ouvrit à 2 h. 1/2 sous la présidence de M. de L'ESTOURBEILLON assisté de MM. POURBIEUX, maire de Guérande, ALLARD, adjoint, Francis SIMON, éditeur à Rennes et E. de BOUREL, historien.

M. de l'Estourbeillon y donna tout d'abord lecture d'une lettre fort intéressante de M. Charles BELLANGER, du Havre et d'un exposé très précieux de M. l'abbé A. RIOU, aumônier des Bretons, dans la dite ville, relatives à l'Expansion et à la propagande bretonne en Normandie. Au Havre en particulier où réside une colonie de plus de 30.000 bretons, des œuvres importantes, dues surtout à l'intelligente initiative de M. l'abbé RIOU, aumônier des Bretons et au long dévouement de M. BELLANGER réunissent cette population d'émigrés et réalisent chaque jour d'immenses progrès. Le Pardon annuel de Ste-Anne du Havre créé en 1914

par M. l'abbé RIOU, réunit une foule considérable où brillent à nouveaux tous nos vieux et chers costumes nationaux et resserre ainsi les liens de solidarité de tous ceux qui n'oublient point la Patrie absente.

« Par ailleurs, nous écrit M. BELLANGER, l'émigration bretonne continue à déverser des flots d'émigrants dans la Seine-Inférieure. La région de Carhaix a fourni un grand nombre de victimes à cette pieuvre et l'on rencontre de plus en plus des coiffes du Vannetais et du pays de Pont-l'Abbé. A Honfleur, il n'existe plus malheureusement de Société bretonne et pourtant un groupement organisé dans cette ville serait d'autant plus utile, qu'il pourrait s'étendre à Pont-Evêque, Lisieux, Villerville et réunir de 5 à 800 de nos compatriotes bretons. Rouen possède environ 5.000 Bretons. Le 10 juillet dernier, a été tenue une importante Assemblée générale de la société la Bretagne présidée par M. Charles Bellanger, président d'honneur et fondateur de la dite société, mais dans cette ville les efforts demeurent dispersés et la fusion entre les deux sociétés l'Union Bretonne et la Bretagne serait à souhaiter. — Au Havre au contraire, la réunion de l'Union Bretonne et de l'Association Amicale est un fait accompli depuis dix mois et donnera nous l'espérons, les meilleurs résultats ».

Au nom du Congrès, M. de L'ESTOURBEILLON adresse à M. l'abbé RIOU et à M. Charles BELLANGER, l'expression de toute sa gratitude et ses plus chaleureuses félicitations.

M. J. de GUENYVEAU en quelques mots succincts fait ensuite un très savant exposé de l'état de la musique bretonne et l'on vote un vœu de M. Pierre de PORTGAMP, demandant qu'il soit pris des mesures pour lutter contre la disparition du Biniou et de la Bombarde que nos paysans ont l'inconscience de remplacer de plus en plus par l'odieuse accordéon.

Par acclamation : M. Francis SIMON, de Rennes est nommé Président de la Section économique de l'U. R. B.

en remplacement de M. LÉAUTÉ, démissionnaire pour cause de santé, et M. Henry QUILGARS est nommé de même, Président de la Section des *Beaux-Arts* en remplacement de M. André GUÉNIOT, que sa santé et ses multiples travaux, retiennent à son vif regret trop éloigné des Congrès.

On aborde alors la grosse question de la *Délimitation* de la future *Région Bretonne*, qui fait dans le moment l'objet d'un *Réferendum* provoqué par la *Fédération Régionaliste Française* en vue de son prochain Congrès, peu de réponses (environ une centaine) sont parvenues jusqu'à ce jour ; mais la plupart se prononcent nettement pour le maintien de la *Bretagne Intégrale*. — Une discussion serrée s'engage à cet égard et elle semble d'autant plus passionner les Congressistes qu'il s'agit là en effet d'une question vitale pour la Bretagne et d'où dépend tout son avenir.

Après un long examen de la question, le Congrès vote d'acclamation, et à l'unanimité la motion suivante : proposée par MM. de *L'Estourbeillon*, *Quilgars*, *Simon*, et *Marchal*.

« L'U. R. B. réunie le 28 août en congrès à Guérande, après discussion approfondie de la question posée en référendum par la F. R. F. au sujet de la constitution des futures régions de France.

Considérant qu'aucune région ne peut vivre normalement ni être pratiquement sérieusement organisée, si elle n'est pas en pleine possession de ces deux conditions essentielles : 1° toutes ses forces morales ; 2° tous ses moyens d'action économiques.

Considérant que l'amputation d'une partie quelconque de la Bretagne (consistant par exemple à en distraire tout ou partie du département actuel de la Loire-Inférieure ou de celui d'Ille et-Vilaine), lui enlèverait ses meilleurs moyens d'action économique, tandis que la ou les régions nouvelles dont ces territoires, détachés de la Patrie bretonne, ne contribueraient qu'à former une ou des régions nouvelles, dispa-

rates, faites de pièces et de morceaux et privées à leur tour de toutes traditions c'est-à-dire de leur force morale.

Considérant que l'INTÉGRALITÉ DE LA BRETAGNE consacrée par l'esprit et le caractère de sa race, plus de douze siècles d'histoire et les besoins permanents de son existence actuellement comme à travers les âges, ne saurait être violée.

Déclare à l'unanimité qu'elle ne saurait un instant envisager ni admettre qu'il soit porté atteinte d'une façon quelconque à l'intégralité de la Bretagne que l'U. R. B. depuis son origine s'efforce de sauvegarder et qui, UNE ET INDIVISIBLE doit constituer dans son entier et avec tout son territoire, la région située à l'extrémité ouest de la France.

Puis ce fut une magnifique conférence de M. QUILGARS sur nos *Bardes populaires bretons*. Toute la poésie de notre vieux terroir, tour à tour âpre et sentimentale, tendre et tragique, revit dans les pages lumineuses où l'éminent archiviste évoque l'âme des ancêtres, se transmettant à travers les siècles, par ces humbles chanteurs populaires qui ne savent, en général, ni lire, ni écrire et dont les mélodies se revêtent d'un charme mélancolique, berceur et prenant. — M. Quilgars esquisse, en quelques phrases délicatement serties, les traits de quelques-uns de ces artistes que le public ignore, alors qu'il devrait les vénérer, comme des gardiens de la foi et de l'idéal bretons. « *Enora Ruellan*, la petite chanteuse des environs de Carhaix qui mourut, à vingt ans, après avoir laissé une vingtaine de prières qui sont des chefs-d'œuvre de grâce et de mélodie, *Jobic Coz* le compositeur de Loc-Ronan, mi-apôtre, mi-mendiant qui, par les grandes routes de l'Armorique, promena ses loques héroïques, tout en égrenant dans les fermes, dans les auberges, à tous les hasards du chemin, le long chapelet de ses admirables chansons d'autrefois.

De longs applaudissements saluèrent cette captivante communication qui laissa dans tous les esprits une profonde impression.

Enfin, avant de clore la séance par la proclamation comme de coutume des *Lauréats* de l'U. R. B. et les

remerciements chaleureux adressés par le Président à tous les Guérandais qui avaient bien voulu prêter leur concours au Congrès et contribuer à son grand succès, notamment M. le Curé-doyen et le Clergé de Guérande. M. le Maire de Guérande: MM. ALLARD, adjoint, LE CHAUFF de KERGUENNEC, AVENEAU de la GRANDIÈRE, CHETELAS, HUBERT, VIÉMONT, LECHAT, TOBIE; Mlles de la GRANDIÈRE et de SECILLON; — M. TOBIE, l'éminent compositeur guérandais, Mlle TOBIE et M. TOBIE fils exécutèrent différents morceaux de chants, de piano et de violoncelle qui furent longuement applaudis, et tinrent pendant près d'une heure les Congressistes sous leur charme. —

Lauréats de l'Union Régionaliste Bretonne

Médailles d'argent. — M. le curé de Sallé pour l'ins-ti-tution de ses *Dominicales*;

MM. le vicomte AVENEAU de la GRANDIÈRE, pour ses nombreux travaux préhistoriques et son dévouement à la préparation du Congrès.

Jehan de GUENYVEAU, pour ses nombreuses études musicales et historiques et sa remarquable cantate à *St-Aubin*.

Henri QUILGARS, pour ses travaux et son heureuse initiative de la création de la *Chambre des Métiers* de Rennes.

TOBIE, compositeur, pour ses travaux et le dévoué concours prêté par lui au congrès.

EMMANUEL de BOCERET, pour ses nombreux travaux historiques.

LECHAT, éditeur à Guérande, pour le dévoué concours prêté par lui au Congrès.

Mlle de la GRANDIÈRE pour le gracieux et dévoué concours prêté par elle au Congrès.

Mlle Constance LE MERER, de Lanvellec (C.-du-N.) pour son beau *Chant breton* en l'honneur des soldats bretons morts pour la patrie.

Médaille de bronze. — M. Georges TATTEVIN, de Mesquer, pour son intéressante étude sur le *Patois du pays de Mesquer*.

AU TITRE DE L'EXPOSITION

Diplômes hors concours. — Le Comité de Bretagne de la Ligue des Petites Industries rurales à Paris, dirigé par Mlles Gwenola et Yvonne Riou.

La *Chambre des Métiers de Rennes*, pour ses *tapisseries celtiques*.

La maison MONGODIN et LEGROS de Vannes, pour la création de son atelier de tapisseries. Reproduction au petit point des tapisseries d'art des 17 et 18^e siècles.

MM. Jules HENRIOT, de Locmaria-Quimper. — *faïences bretonnes*.

F. SIMON, éditeur à Rennes.

LAURENT-NEL, de Rennes. — *Cartographie bretonne*.

LANGRÈE, de Lorient. — *Bijoux bretons*.

Ch. BLANCO, de Vannes. — *Sculptures bretonnes*.

MAUGENDRE, de Redon. *Sculptures bretonnes*.

Mlle PEINTE artiste peintre, à Quimper.

Mlle HÉNAFF-MORIN, de Quimper. — *Broderies bretonnes*

Médailles d'argent — M. André BREUILLOT, artiste-peintre à Elven.

Mlle MALIVEL artiste-peintre à Loudéac.

Mlle Maria-Paule HENRIOT, de Quimper. *Bracelets bretons en faïence décorée* (création).

M. de CADORET, de Guérande. — *Canots à moteur*.

Médailles de bronze — MM. BRETIN, de Guérande. — *Tableaux*.

OLIVEAUX, de Guérande. — *Pendules artisiques*.

Mlle Denise ARTHUIS, d'Auray. — *Tabliers brodés*.

Mme A. BOUTELLIER, de Quimper. — *Dentelles bretonnes*.

Mlles RIVAUT, BRAIRE, CASSARD, CASSARD PRIVAT. — Dévoué concours apporté à l'Exposition du Congrès.

Ajoutons que des félicitations particulières ont été adressées à Mlle Rozenn Riou la si dévouée déléguée générale à l'organisation des Expositions de l'U. R. B., dont l'infatigable dévouement s'est surpassé pour aménager cette Exposition du Congrès de Guérande, si pleine d'intérêt à tous égards.

CINQUIÈME JOURNÉE du CONGRES

Célébration du Millénaire de St AUBIN

Le Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne devait se clôturer le dimanche 29 Août par la Célébration solennelle du Millénaire de St Aubin, patron de Guérande, libérateur de son territoire.

Pendant toute la journée Guérande vit se dérouler des fêtes inoubliables. De bonne heure, toute la ville est pavoisée et à toutes les messes il y a foule dans l'admirable vaisseau que forme la Collégiale St-Aubin. Le soleil se joue à travers les gammes rutilantes de la rosace du chœur et découpe délicieusement les personnages du vitrail où revit le *Miracle de St Aubin*.

« Cette fête bien bretonne fut réellement féerique, rapporte l'*Ouest-Eclair* dans son numéro du 2 Septembre. Plus de 20.000 étrangers sont accourus à Guérande ; jamais on ne vit pareille affluence. Toute la journée, les trains ont déversé en ville des flots de visiteurs qui admirent la belle ordonnance de la ville pavoisée, parcourent les promenades, dînent en plein air ; les hôtels et cafés regorgent de clients.

Beaucoup ont tenu à se trouver dès la première heure en ville pour assister à la grand'messe que l'on dit devoir être splendide : de fait, la vaste et magnifique collégiale n'a jamais vu peut-être pareille assistance depuis l'an 1365 où fut arrêté dans ses murs le traité

qui mit fin à la guerre de la Succession de Bretagne. Et ceux qui durent garder leurs places longtemps avant l'office ne furent point déçus, car les chœurs magnifiques qui se firent entendre, la chaude parole de M. le vicaire général Lemoine qui exalta les vertus de la Bretagne, firent tressaillir la foule.

On se rappela véritablement que l'on vivait en terre bretonne, et certes, on se le rappellera longtemps, grâce à l'*Union Régionaliste* »

« A dix heures, ajoute le *Nouvelliste de Bretagne*, l'immense basilique ne contient plus une place de libre. L'office commence — un des plus beaux, des plus grandioses auxquels il m'ait été donné d'assister depuis bien des années. Le mérite d'avoir réglé cette admirable cérémonie revient à M. le curé prévôt de la collégiale à ses deux vicaires, MM. les abbés MAURICE et GOURHAND qui depuis un mois, exercent les artistes, et veillent à ce que rien ne soit laissé à l'imprévu. Le résultat a couronné leurs efforts : la messe de Romanello et le *Credo* de Dumont ont été chantés avec une perfection extrême, un souci de toutes les nuances, une maîtrise qu'envierait bien des maîtres de cérémonie de nos grandes villes. Le cadre de la Collégiale se prête, d'ailleurs, merveilleusement à ces longs cortèges, à ce chatoiement de couleurs où le camail blanc du clergé paroissial — un privilège remontant au IX^e siècle, au temps du bon roi Salomon — se marie au rouge vif des soutanes des enfants de chœur et aux ors des dalmatiques. Des solos de violon et de violoncelles exécutés par M. TOBIE, par Mlle et M. TOBIE fils alternent avec les chants liturgiques et la voix puissante de l'orgue. La grand'messe est chantée par M. le chanoine ROBIN, curé-archiprêtre de la cathédrale de Nantes, assisté de deux prêtres d'origine guérandaise. A l'Evangile, M. le Vicaire général LEMOINE monta en chaire et prononça un discours d'une haute élévation et d'une belle tenue littéraire. Après avoir raconté le miracle de Saint-Aubin, M. le Vicaire

général développe ce beau thème de la communion des saints, de l'Eglise triomphante venant sans cesse au secours de l'Eglise militante. Avec quel charme il évoque — après un des orateurs du Congrès — nos bons vieux saints bretons, si familiers, si simples, si près de nous, semble-t-il, par la part qu'il prennent à nos tristesses et à nos joies, par cette assistance continue qu'ils apportent à toutes les misères, à toutes les maladies de l'âme et du corps. M. le Vicaire général a un mot très aimable pour les membres de l'U. R. B. qui lui sont extrêmement reconnaissants de les avoir associés à la glorification du grand saint Aubin, sauveur de Guérande, vainqueur des Normands.

Mais le clou de la journée fut la *Cavalcade historique*, reconstitution des scènes locales du X^e siècle et rappelant les événements pendant lesquels apparut St Aubin pour la délivrance de la ville et du Pays en l'an 919.

Elle fut parfaite à tous points de vue.

Dès une heure, la ville présente une animation extrême et la foule grossit sans cesse de nouvelles arrivées.

A 2 heures, les vèpres réunissent de nouveau une superbe affluence dans la vieille Collégiale Saint-Aubin.

Vers 3 heures toutes les rues sont noires de monde, et, en certains endroits, il devient même difficile de circuler.

Dans les rues les vendeuses offrent de superbes programmes avec le plan de la ville, des insignes du Millénaire et des cartes postales représentant l'apparition de *saint Aubin*, d'après le vitrail de la Collégiale.

Aux abords de la porte *Bizienne* et de la *Croix Saint-Laurent* d'où doit partir la cavalcade, les promenades sont littéralement couvertes de monde. Des nuées de photographes essaient, sans toujours y parvenir, de se faufiler aux meilleures places.

Vers 3 h. 1/4 on entend du côté du faubourg *Bizienne* une sonnerie de clairons et tambours : c'est le signal du départ de la cavalcade, qui débouche du *chemin Tobie*,

en haut du faubourg *Bizienne*, alors que la foule l'attendait en bas, ce qui permet au cortège de se former sans encombre.

Au passage, les jeunes filles habillées en paludières et en anciennes mariées guérandaises, ainsi que le char des costumes historiques qui s'est organisé dans la cour de M. *Loiseau*, gracieusement mise à la disposition du Comité, viennent se placer au rang qui leur est assigné dans le cortège.

Et alors, c'est le défilé qui commence par toute la ville suivant ponctuellement l'itinéraire fixé, défilé qui se continuera pendant près de deux heures à travers la haie d'une foule de spectateurs ravis.

En tête du cortège viennent un paludier en costume de fête, monté sur un âne, et un enfant du marais à cheval, en habit de travail.

C'est ensuite le groupe imposant des paludiers à cheval sur deux rangs, chaque rang étant précédé d'un paludier à pied ; puis c'est le cortège d'honneur de la *Plaque du Millénaire* porté par des jeunes gens, costumés en paludiers et précédé de la Délégation de la jeunesse bretonne, avec le drapeau de l'U. R. B. portant : *Le Bretagne à la Croix verte de Saint-André*, symbole des espérances bretonnes, et derrière laquelle vient un groupe de jolies Bretonnes en costumes nationaux de leurs paroisses ; puis un peloton de métayers guérandais en costumes du pays portant des fanions herminés, les clairons et tambours de la *Saint Aubin* ; la Société musicale, qui, durant tout le défilé, exécute inlassablement les plus beaux morceaux de son répertoire.

Voici maintenant les hérauts d'armes en costumes de l'époque, précédant *saint Aubin*, monté sur un magnifique cheval blanc, suivi de seigneurs et damoiseaux et de guerriers moyenâgeux. Deux chefs normands prisonniers, superbes de tenue et de dignité, viennent à pied, encadrés d'autres guerriers guérandais à cheval

Voici enfin le groupe si gracieux des paludières aux

brillants costumes, rouges, blancs, violets et or, des anciennes mariées guérandaises aux grandes cornettes de dentelles, et le char des costumes féminins de l'époque qui est comme le bouquet du cortège.

L'abondance et la fraîcheur des costumes sont très remarquables.

Partout la foule se presse, enthousiaste, sur le parcours ; mais l'ordre le plus parfait ne cesse de régner : aucun incident, aucun accident.

Place de l'Eglise, au second tour, la *Maitrise Saint-Aubin* exécute la belle cantate de M. TOBIE.

Les binious morbihannais, qui viennent seulement d'arriver, en retard de 2 heures sur l'horaire prévu, par suite de l'incurie de la Compagnie des Chemins de fer du Morbihan, donnent alors une audition très goûtée.

Puis la *Société musicale* exécute une fantaisie bretonne très appréciée et vivement applaudie.

Et, de nouveau, le défilé s'ébranle vers la porte *Bizienne* où doit s'opérer la dislocation de la cavalcade.

RE M I S E

DE LA

PLAQUE COMMÉMORATIVE

Tout près de la porte *Bizienne* prennent place, dans une enceinte réservée, M. le Maire de Guérande et plusieurs Conseillers municipaux, M. le Marquis de L'ESTOURBEILLON, président de l'U. R. B. et les congressistes.

La superbe plaque commémorative du Millénaire est apportée.

Elle est, comme nous l'avons dit en marbre noir, avec cette inscription en lettres d'or :

*A la gloire de Saint Aubin
Patron de la Ville de Guérande
Et Libérateur de son territoire des Invasions Normandes.
En souvenir de son Millénaire
(920-1920)*

Erigée et offerte par l'Union Régionaliste Bretonne

M. de L'ESTOURBEILLON prononce alors d'une voix forte le discours suivant :

« Tous les Guérandais, aussi bien que les nombreux étrangers auxquels il aura été donné d'assister à cette fête, de contempler aujourd'hui cette foule, de voir défilé ce cortège, ne pourront manquer d'en conserver une impression profonde.

Dans un merveilleux décor, comme celui qui s'offre à vos yeux ; au pied de ces hautes murailles, témoins de tant de luttes héroïques ; aux portes de cette noble Cité, où à plusieurs reprises se décida le sort de la patrie bretonne ; devant cette plaine toute argentée de ses richesses salines ; aux bords même de cet océan où depuis des siècles flotte avec tant d'honneur le pavillon national, comment notre âme bretonne ne se sentirait-elle pas remuée, au spectacle de pareille assemblée, pour peu que l'on songe un instant, aux réminiscences qui l'ont provoquée ?

C'est que la vie d'un peuple n'est point faite d'un seul jour et que l'anneau qui l'attache à la veille est aussi celui qui lui permettra de s'accrocher au lendemain ; et si cette chaîne de la tradition sait lui ménager les douces et pieuses joies du souvenir, c'est elle aussi, qui, génératrice de sa vigueur morale, sait lui donner la force d'envisager l'avenir avec confiance et sérénité.

Guérandais, mes chers compatriotes, vous êtes de ces fiers Bretons qui l'ont toujours compris et en célébrant aujourd'hui le *Millénaire de saint Aubin*, votre glorieux patron, fidèles aux traditions de vos ancêtres, vous accomplissez à la fois un acte de piété filiale et un acte de foi patriotique et religieuse.

Il y a quelque mille ans, des hordes barbares, ancêtres de nos ennemis d'hier, venaient comme des vautours s'abattre sur

vos territoires, pillant et brûlant tout sur leur passage. Vos villages saccagés ne présentaient plus que des ruines, à l'instar de ces villes martyres que plusieurs d'entre vous ont récemment défendues. Autour de Guérande, comme là-bas, les femmes et les enfants étaient massacrés sans pitié et votre propre cité, assiégée de toutes parts, allait succomber. — Ah ! que d'angoisses alors dans tous les cœurs ! Quelle douleur cuisante dans l'âme de tous ses défenseurs à la vue de leur impuissance à vaincre et à briser de si formidables assauts ! *Gwen-Ran*, l'illustre *Grannona*, allait-elle à jamais disparaître ? Il ne le fallait pas.

Vos pieux ancêtres se souvinrent alors qu'ils avaient au ciel un Père toujours vénéré dont la puissante protection ne leur avait jamais fait défaut.

Aussitôt, dans un élan unanime, tous les cœurs se tournèrent vers lui et implorèrent de sa protection un secours inespéré.

Ce ne fut pas en vain. Cette confiance ranima leur courage. Saint Aubin marchait désormais avec eux à la bataille et quelque heures plus tard, du côté de cette Porte *Bizienne* où vous vous trouvez réunis, les hordes normandes étaient taillées en pièces près des villages de *Clis* et de *Queniquen*. Les barbares fuyaient en déroute. Notre vieille cité et son territoire étaient à jamais délivrés.

Votre cœur reconnaissant ne l'a point oublié. Le souvenir de cette lutte mémorable, transmis d'âge en âge, y est demeuré plus vivace que jamais ; vous avez voulu qu'un tel bienfait demeure impérissable et vous avez tenu à en consacrer la mémoire par l'acte de piété filiale que vous accomplissez aujourd'hui en l'honneur de votre Père, de votre glorieux patron.

Mais, restés fidèles à lui, vous avez tenu à affirmer en même temps votre inébranlable attachement à vos traditions. Vous avez voulu accomplir également un acte de foi religieuse et patriotique en proclamant à la fois votre indéfectible croyance en sa miraculeuse intervention en l'honorant ce matin par de magnifiques cérémonies religieuses ; et votre ardent amour pour votre vieux sol, pour la chère patrie bretonne, pour votre fière Cité guérandaise, en exaltant aujourd'hui l'une de vos gloires les plus pures, dont le bienfaisant rayonnement, viendra comme au X^e siècle, ranimer vos courages, reconforter les âmes tièdes, ravivifier les caractères, rappeler à tous qu'après dix siècles notre Bretagne, qui sera toujours l'un des plus beaux joyaux de notre chère

France, demeure une et immuable avec ses traditions et sa foi en l'avenir.

Or nul gage de cette unité, de cette immuabilité ne pouvait être plus probant, en ce jour, que cette plaque commémorative dressée sur vos murs en l'honneur de saint Aubin, qu'a tenu à venir vous offrir l'*Union Régionaliste Bretonne* dont les 300 membres appartiennent à toutes les régions de l'Armor.

MM. le Maire et les Conseillers municipaux.

Au nom de l'*Union Régionaliste Bretonne*, j'ai le grand honneur de vous remettre, pour être apposée sur les murs de la ville de Guérande, près de cette porte *Bizienne*, témoin de sa délivrance, cette plaque commémorative en l'honneur du *Millénaire de saint Aubin*, Patron et Protecteur de votre Cité et de son territoire. »

M. le Maire de Guérande répond en ces termes :

« Il me reste un devoir à remplir ; celui de remercier l'*Union Régionaliste Bretonne* d'avoir bien voulu organiser son Congrès annuel à Guérande, à l'occasion du *Millénaire de saint Aubin*. Je remercie également son dévoué et distingué président d'avoir bien voulu venir présider lui-même ce Congrès.

Je puis vous assurer que cette belle plaque commémorative que vous nous remettez en ce jour, Guérande tiendra à honneur de la garder sur ses vieux remparts. »

Une chorale guérandaise d'hommes et de jeunes filles donne alors la superbe cantate de M. de GUENYVEAU, secrétaire de l'U. R. B. œuvre magnifique exécutée avec un art infini et que nous reproduisons plus loin.

Après la cavalcade, un groupe important de paludiers et paludières de Saillé se reformant spontanément, parcourut toute la ville, en couples fort assortis, composant un ravissant cortège de noces, qu'encadrait une demi-douzaine de paludiers à cheval. Ce fut merveilleux.

Pendant toute la soirée, les binious se firent entendre en ville sur tous les points.

Félicitons tous ceux qui ont contribué à l'éclat de cette journée, en premier lieu M. BARRIER, directeur de l'école libre de garçons sur qui tomba tout le poids de l'organisation de la cavalcade ; M. BIGARRÉ, président du Comité des fêtes, MM. LE CHAUFF DE KERGUENEC et

ALLARD, AVENEAU DE LA GRANCIERE et LECHAT qui se sont dépensés depuis un mois, pour régler tous les détails, aplanir toutes les difficultés ou tous les malentendus. Félicitons aussi les nombreux enfants qui, vêtus en paludiers et en paludières, vendaient des programmes sur le parcours. Au premier rang, nous avons remarqué un charmant petit bonhomme de six ans, superbe et crâne sous son grand feutre noir, qui est, nous dit-on, le fils de notre excellent ami M. LECHAT, de Guérande.

Enfin, à huit heures, un dîner très cordial réunissait aux salons *Grolier*, autour d'une table excellente et fort bien servie, les membres de l'U. R. B. auxquels s'étaient jointes quelques notabilités guérandaises. Au dessert, plusieurs toasts furent portés. — M. le Marquis DE L'ESTOURBEILLON président de l'U. R. B. remercia tous ceux qui prêtèrent leurs concours aux belles fêtes du Congrès et en particulier M. le Curé et M. le Maire de Guérande. — Ce dernier répondit et en quelques mots. M. Jean de GIBON eut la touchante pensée d'associer aux artistiques solennités de ces journées le nom du grand compositeur breton Guy ROPARTZ, aujourd'hui directeur du Conservatoire de Strasbourg et d'envoyer « le large et tendre baiser des musiciens bretons aux deux provinces reconquises ». M. MARCHAL parla au nom de la jeunesse bretonne et enfin M. GAHIER correspondant du *Nouvel-Liste de Bretagne* au nom de la Presse, prononça l'allocution suivante :

« Permettez-moi, mon cher Président, de vous adresser au nom de la Presse, mes félicitations et mes remerciements pour les bonnes journées que vous nous avez procurées. Le Congrès de l'U. R. B. marque pour moi une date que je vois revenir chaque année avec une joie toujours nouvelle. L'U. R. B. répond à un besoin de plus en plus pressant ; conserver les traditions qui, hélas ! tendent à disparaître ; éveiller en chacun de nous l'amour de la vieille terre bretonne, de ses chansons dont notre collègue M. QUICQAS a si joliment exprimé la mélancolie berceuse ; de ses saints locaux qu'a si poétiquement évoqué mon

cher ancien professeur l'abbé GRÉGOIRE ; de ses usages, de ses costumes qui ont inspiré à M. le Vicomte AVENEAU DE LA GRANCIERE des pages si lumineuses et si chaudes.

« Je vois encore à des Congrès comme le nôtre une autre utilité : des réunions comme celle-ci suscitent des rapprochements, des rencontres d'où naissent des amitiés précieuses et durables. J'ai trouvé, messieurs, auprès de chacun de vous, un accueil, une bienveillance que je n'oublierai jamais. Il est si rare, dans la vie, de sentir des cœurs qui vibrent à l'unisson du nôtre, qui partagent les mêmes amours, les mêmes préférences, battent aux mêmes souvenirs ou s'attendent aux mêmes regrets ! Avec vous, mon cher Président, c'est toute ma jeunesse qui surgit dans un passé déjà lointain, nos bonnes causeries d'autrefois, à Nantes, il y a au moins trente ans, nos collaborations aux mêmes journaux et aux même revues, tout cet échange d'idées, généreuses et nobles, qui donnent à la vie une signification et forment en chacun de nous une armature susceptible, aux heures d'épreuves, de résister aux assauts du désespoir, du doute, ou de l'indifférence. Tout récemment, les hasards d'une recherche me firent ouvrir le beau livre où vous avez retracé, voilà plus d'un tiers de siècle, l'*Histoire des émigrés à Jersey et dans les îles normandes*. Le livre est accompagné d'une dédicace où vous avez jeté toute votre âme d'ami et qui, venant de si loin m'a profondément touché.

« Continuez mon cher Président, à combattre pour les causes qui nous sont chères, pour cette idée régionaliste qui, tôt ou tard, finira par triompher et que vous avez, plus que tout autre, contribué à répandre en Bretagne. Je bois à la réussite de vos efforts, à la Bretagne plus grande dans une France pacifiée et unie. Je bois aussi à tous ceux qui ont travaillé avec vous à l'organisation de ces belles fêtes ; à tous mes confrères de l'U. R. B. dont plusieurs, je m'en flatte, sont mes amis, à mon cher camarade Maurice HARDY, à cette Encyclopédie vivante qu'est notre précieux Jean de GUENYVEAU, à mon très aimable collaborateur du *Nouvel-Liste*, le grand compositeur Jean de GIBON, dont vous avez entendu l'autre soir les belles œuvres, à nos collègues de la Presse, au premier rang desquels je vois M. LECHAT, qui nous a fourni un concours si efficace et si intelligent.

« Et maintenant, mon cher Président, à l'année prochaine, si Dieu nous prête vie. D'ici là, nous nous efforcerons, chacun

dans notre sphère, d'appliquer quelques-unes des idées qui ont été remuées pendant ces quatre jours. Nous essayerons de vous aider dans votre œuvre de patriotisme et de foi bretonne. Nous le ferons par amitié pour vous et par amour pour notre cher pays d'Arvor, auquel nous rattachent tous les liens qui, suivant le mot du poète, vont de notre âme aux choses.

« Vive la Bretagne ! Vive l'U. R. B. ! Ce sera notre cri de ralliement : il n'en est ni de plus éloquent, ni de plus magnifique. »

Ces belles fêtes ont laissé, on peut l'affirmer sans crainte, un souvenir ineffaçable parmi toutes les populations de la presqu'île Guérandaise et dès le lendemain le *Journal de Guérande* se faisant leur interprète, en remerciait les auteurs en ces termes :

« C'est un véritable devoir pour nous de remercier publiquement les dévoués organisateurs de cette journée si belle dont tout le monde gardera le meilleur souvenir.

Tout d'abord, il convient de féliciter sans réserves, M. Victor BARBIER, le distingué directeur de l'École Saint-Jean-Baptiste, sur qui retomba tout le poids de l'organisation et de la responsabilité de la cavalcade, et qui s'acquitta de sa tâche avec la maîtrise que l'on sait ; M. l'abbé MORICE qui fut son collaborateur assidu et averti ; Mlles RIVAUD et BRAIRE, spécialement chargées de l'élément féminin, (figurantes, décoration du char, vendeuses, etc) ; M. BIGARÉ, dont l'actif concours fut si apprécié ; MM. LE CHAUFFÉ DE KERGUHENNEC et ALLARD qui se dépensèrent sans compter durant plusieurs semaines pour régler les moindres détails de la fête.

Mais combien aussi il serait injuste d'oublier l'*Union Régionaliste Bretonne* et tout particulièrement son dévoué président, M. le Marquis de l'ESTOURBEILLON à qui revient l'insigne honneur d'avoir pris l'initiative de commémorer le *Millénaire de Saint Aubin*.

De même, nous nous gardons bien d'omettre ici notre ami et collaborateur M. H. QUILGARS qui est le véritable promoteur de cette Commémoration du Millénaire, dont il a, tout le premier, voici bientôt deux

ans, lancé l'idée, à la réalisation de laquelle il n'a cessé de travailler depuis d'une manière si efficace.

Mais si les hommes d'initiative et d'organisation de cette mémorable journée doivent être remerciés, combien également doivent l'être tous les figurants qui ont bien voulu accepter de participer à cette cavalcade dans les rôles parfois ingrats qui leur étaient assignés et qui s'y sont si excellemment comportés. Nos compliments en particulier à tous nos paludiers et paludières pour le concours aussi empressé que désintéressés qu'ils ont bien voulu apporter au *Millénaire de Saint Aubin* ; toutes nos félicitations à l'excellente « clique » de Saint-Aubin ; à notre *Société musicale* qui, sous la direction de son nouveau chef, nous a donné des auditions si goûtées ; et nos plus sincères remerciements aux gracieuses vendeuses qui ont si puissamment contribué à augmenter les recettes, permettant ainsi aux organisateurs de couvrir largement tous leurs frais.

Que tous reçoivent ici l'hommage d'une gratitude que nous sommes impuissants à traduire, au nom de la population guérandaise tout entière.

J. L.

Cantate à Saint AUBIN

*chantée au cours de la Cavalcade historique
sur la place St-Aubin*

Gloire à Saint Aubin

Paroles et Musique de M. L. TOBIE

REFRAIN

Au son joyeux de nos bombardes,
Pour notre saint libérateur,
Unissons tous, cloches et bardes,
Nos voix dans un hymne d'honneur } bis

1^{er}

Chantez le « grand dieu » de Guérande
Qui vient vous donner, en ce jour,
La preuve visible et si grande
De son tendre et puissant amour.

2^e

Chantez !... L'invasion normande
Qui menaçait notre cité
Détourne à jamais de Guérande
Son flot, par le saint, arrêté.

3^e

Car, écoutant notre prière,
Le grand saint Aubin est venu
Repousser la horde guerrière,
Sous les traits d'un jeune inconnu.

4^e

Son armure était si brillante
Et si terrible son regard,
Que l'ennemi, pris d'épouvante,
Vers ses barques fuit sans retard !

5^e

Peuple, que nos cris de victoire
En ce lieu moult éclatants !
A saint Aubin, honneur et gloire
En ce jour et dans tous les temps !

Cantate à Saint AUBIN

*Chantée devant la Porte Bizienne aussitôt après la remise
de la Plaque Commémorative*

Paroles et Musique de M. J. de GUENYVEAU

LA VICTOIRE

DE

Monseigneur Saint Aubin

En ce temps-là, chez nous, promenait ses ravages
Par la flamme et le fer le Normand redouté.
Devant Guérande il vint, ne rêvant que pillages :
Le pays était riche et sans chef la Cité.

Ils approchent déjà — ne songeant qu'au carnage —
Sur leurs solides nef, les pirates du Nord ;
Les voici qui bientôt, atteignent le rivage,
Venant semer partout l'épouvante et la mort.

La fuite, sans combat, seule semblait permise,
En abandonnant tout au barbare effronté.
Le peuple, à son de trompe, assemblé dans l'église,
Vint prier saint Aubin, patron de la Cité :

« Saint Aubin, saint Patron, saint Aubin, notre Père,
« Nous venons implorer votre puissant secours !
« Guidez-nous : c'est en vous que notre cœur espère :
« Dans un si grand péril, venez sauver nos jours ! »

Un noble chevalier, dont l'armure étincelle,
Apparait... et sa voix retentit au saint lieu :

« Gens de petite foi, quoi, votre âme chancelle
« Devant des mécréants qui combattent sans Dieu !

« Le Seigneur ne peut-il vous bailler la victoire,
« Quand à vous secourir est tout prêt saint Aubin ?
« Rappelez-vous, chrétiens, rappelez-vous l'histoire
« De David, d'un caillou tuant le Philistin !

Enflammés par ces mots, sur l'ennemi s'élancent
 Les fils de saint Aubin, pen nombreux, désarmés ;
 L'inconnu les précède : à l'opposé s'avancent
 Les Normands aguerris, marchant en rangs serrés

Sus ! les gâs ! en avant !... Malgré leur fureur vaine,
 Voici de l'ennemi les bataillons rompus ;
 Les barbares, sentant puissance surhumaine,
 Regagnent leurs vaisseaux, en fuyant éperdus !

Le soir, les Guérandais, se comptant sur la place,
 Ne trouvent point chez eux de morts, ni de blessés ;
 Un seul a disparu, le guerrier plein d'audace
 Qui, marchant devant eux, les a tous protégés.

Ils cherchent tristement, sur la rive et la plaine,
 Désirant tout au moins l'honorer d'un tombeau ;
 Ils retournent les morts, mais leur recherche est vaine,
 Ce ne sont que païens... O prodige nouveau !

Lors, les pieux vainqueurs comprirent bien qu'un Ange
 (Ou saint Aubin lui-même) était venu du ciel.
 De retour à l'église, ils chantèrent louange,
 Victoire à Saint Aubin et gloire à l'Éternel :

Gloire à vous saint Aubin ! gloire à votre puissance !
 Vous avez en ce jour gardé notre Cité ;
 A vous, ô saint Patron, notre reconnaissance,
 Qui sauvez notre honneur et notre liberté.

Nos pères nous ont dit cette touchante histoire ;
 Comme eux, nous la dirons à la postérité.
 Nous venons aujourd'hui en fêter la mémoire
 Et louer saint Aubin, le Patron vénéré.

Gloire à vous saint Aubin, saint Patron, notre guide !
 Jadis de nos aïeux vous fûtes le secours ;
 O Patron, gardez-nous, sous votre sainte égide,
 Vrais Bretons à jamais et vrais Chrétiens toujours. } bis

L'U. R. B. A GUÉRANDE

Les Guérandais ont reçu cette année l'*Union Regionaliste Bretonne*.

Déjà, avant la guerre, un Guérandais de très vieille souche (1) que la mort est venue nous ravir d'une façon presque inopinée, et à qui notre Société veut rendre encore aujourd'hui un tribut de reconnaissance avec un souvenir attristé. M. le Marquis de SÉOILLON DE KERFUR, avait insisté pour que l'U. R. B. vint faire un Congrès dans sa vieille cité. « Vous y retrouverez nous » disait-il, avec un esprit breton encore très vivace la conservation des vieilles traditions et des vieux souvenirs. »

Et notre espérance n'a pas été déçue. L'antique cité romaine de *Granmona*, la vieille ville moyen-âgeuse qui, suivant un historien, « a connu les horreurs des sièges à chaque changement de régime » a conservé encore avec un esprit particulier, des coutumes abandonnées ailleurs depuis longtemps.

Ce n'est plus le lieu « garni d'avocats et praticiens » qui, écrivait SOUVESTRE, réunissait 73 juridictions hautes-basses et moyennes et faisait battre monnaie—*moneta querrant* ;— c'en est plus qu'un chef-lieu de canton, mais qui garde encore un air de princesse fière, dans la solitude de son manoir à l'enceinte inviolée. Ses rues silencieuses, ses sanctuaires, ses remparts et ses tours conservent pieusement les souvenirs d'autrefois : et peuvent encore inspirer les poètes et les romanciers, tel M. LE GOFFIC, qui dans un roman tout récent « L'Abbesse de Guérande » se plaît à décrire avec tout son talent « ce vieux repaire de noblesse, peut être trop attaché au passé. »

Suivant notre tradition,—interrompue par les événements,— c'est un Congrès d'Hiver ou mieux de Printemps qui devait se tenir à Guérande, devenu pays de langue française. Et, ce faisant l'U. R. B. aurait suivi l'exemple donné de si haut au XIV^e siècle lors du Traité célèbre qui régla la succession de Bretagne. Guérande avait été prévu avant la bataille d'Auray pour signer la paix, pour le parti de Blois :

(1) Le manoir d'origine de la famille serait le *Cosker* sur la route d'Herbignac ; elle résida plus tard à *Cokeus*, puis à *Kerfur*.

Alons tous d'un ascintement
Tuer ce foul de Montfort
Faisons tost que il se rende
Et puis irons tous à Guérande.

L'issue du combat fut contraire à ces espérances. Mais si l'on vint à Guérande, ce ne fut pas seulement parce que c'était l'apanage et le séjour de prédilection de Jean IV, mais aussi parce que l'on était au printemps.

Karesme vint
Et pour ce aller leur convint
En Guérande pour estre aises
La treuvèrent merlaz et plaises
Et treuvèrent très grand foison
De toute manière de poisson.

Ainsi s'exprimait Guillaume de St-ANDRÉ dans *La Chronique rimée de Jean IV*.

On sait que le vendredi saint les pourparlers faillirent être rompus, mais que, pour en finir, ils furent repris et que le traité fut signé, dit Alain BOUCHART, la veille de Pâques, 12 avril 1361 (1365 nouveau style).

Ce projet de Congrès, que les circonstances firent remettre, se réalise aujourd'hui.

Aussi bien, malgré la disparition de notre regretté trésorier, la vieille cité guérandaise conservait-elle des droits tout spéciaux à la visite des membres de l'U. R. B.

Son dévoué et toujours vaillant Président M. de l'ESTOUR-BEILLON y conserve des attaches familiales.

La famille de son vice-président M. de CARNÉ dont nous regrettons l'absence aujourd'hui, est une illustration guérandaise.

Dans la crypte de la *Collégiale St-Aubin*, on peut voir deux statues couchées sur une dalle tumulaire et lire les épitaphes suivantes : « Cy gist très noble et puissant seigneur Tristan de CARNÉ en son vivant, chevalier héréditaire, premier maistre d'hostel des ducs de Bretagne, servant au le dict estat la raine ANNE, duchesse de Bretagne, maistre d'hostel des roy LOUIS, roy FRANÇOIS et de Monseigneur FRANÇOIS.

Puis :

« Cy gist très noble et vertueuse dame Madame Ianne de la SALLE, femme de Monsieur Tristan de CARNÉ et dame de Carné, de la Touche-Carné, de Cohignac, Cremeur, héritière de la Salle et cetera, laquelle trespasa à Cremeur, l'an 1526.

« Dieu lui face miséricorde.

Sur le devant ressortent les écussons « d'or à deux fasces de gueules et : d'or à 3 quintefeuilles, 2 et 1.

Et une boîte en plomb trouvée en 1868 dans la chapelle *St-François* porte cette inscription gravée sur le couvercle « Yci gist le cœur de deffuncte Anne de RIEUX, en son vivant femme et épouse de noble homme René de CARNÉ, sieur et dame « de Cremeur » 1567.

Les archives relatent vers 1632 un long procès entre messire Jehan de CARNÉ et damoiselle Olive de la LOUAMIE, femme de François BONFILS, à propos de la vente en 1612 des maisons et terres du *Bois-Savary*.

Notre Président a retrouvé en un vieux parchemin ce récit du pacte si curieux de « Jehan de LESNÉRAc, et de Jehan CHANDOS et Hue de CAVERLEY, capitaines anglois, pour le faict de la bataille d'Auray.

Ledit Jehan de LESNÉRAc, ayant tué de sa main en bataille rangée le comte de BLOIS, ainsi que tous trois l'avoient voué et juré de ce faire sur la Sainte Hostie qu'à cette fin, ils prindrent, l'ayant fait répartir en trois en la chapelle *St-Jean de Guérande*.

Froissart dut connaître ce trait, car il nous dit bien que Charles de BLOIS ne devait pas être pris à rançon, mais immolé qu'il en avait été décidé ainsi pour finir la guerre.

Le fait a été discuté, une chronique de 1480 prétendant que le prince avait été tué par Jean de LESNÉRAc à l'écart à l'endroit sans doute où s'élève la Croix dite de *Charles de Blois*. La famille de LESNÉRAc a toujours protesté contre cette sorte d'assassinat dont la version était propagée par les PENTHIEVRE au XV^e siècle. Mais la chronique rimée de DUGUESCLIN, écrite cent ans plus tôt explique bien que Charles fut tué en plein combat, mais achevé d'un coup de dague par un Anglais qui se vanta ensuite de son exploit, tomba fou et ne recouvra la santé que sur le tombeau du prince.

En tout cas, ajouté LA BORDERIE, auquel nous avons emprunté ces lignes, ce n'est pas LESNÉRAc, que l'on peut identifier avec l'Anglais, qui d'ailleurs n'usait que du droit de glaine.

L'argument peut paraître assez faible, car du moment qu'il était de ce côté, ayant partie liée avec deux chefs anglois, LESNÉRAc pouvait passer pour tel. — C'est à ce titre que CAUCHON

est qualifié par Alain BOUCHART *d'Anglois*, evesque de *Beauvai* « car il leur était entièrement acquis. »

C'est pourquoi, bien que des Français aient pris part à la condamnation de Jeanne d'Arc, a-t-on toujours répété avec le vieux poète :

Jehanne la Pucelle
Qu'Anglois bruslèrent à Rouen

Pour ma part, j'ai été heureux de retrouver le manoir de *Beaulieu*, et la châtellenie de *Crevey* que possédait au Moyen-Age, la maison de *St-Gilles*, ainsi que le souvenir de ces vieilles familles de cultivateurs vendéens appelées jadis en ce pays pour en défricher les landes.

Notre Société trouve ici des aliments de toute sorte à son activité.

Qu'il s'agisse de monuments mégalithiques : c'est la *Motte*, *Sandun*, le *Pegrigo*, *St-Lyphard*, c'est le serpent de *Pont d'Armes*, la fiancée de *Sandun* ou le célèbre *Almanzor* qui a mérité comme *Grallon* les applaudissements de la scène lyrique. Qu'il s'agisse de ruines romaines ; c'est *Clis*, les grands *Guërrets*, *Griqueny* et des tumulus encore *inexplorés* ; des monuments du Moyen Age : c'est *Guérande*, avec ses églises et ses remparts ; c'est le *Croisic*, *Batz*, *N. D. du Murier*. — La section de *langue bretonne* ne peut se désintéresser de ce coin de terre de dialecte vannetais aux vocables spéciaux, hélas à peu près disparu, il y a quelque quarante ans par l'influence du patois et de la construction française.

La section économique s'intéresse à ses Salines, à ses poteries, et à la résurrection des petites industries par son *Exposition*.

L'Histoire de Guérande toute guerrière offre la plus ample matière à notre Section historique : Elle se doit de saluer d'abord le Chroniqueur Alain BOUCHART, de Batz dont l'histoire forme avec celle de LE BAUD les sources de notre histoire nationale. —

Le *Miracle de St Aubin* que nous venons commémorer atteste ainsi que les faits ultérieurs que les Guérandais furent toujours gens courageux et le plus souvent vainqueurs.

Certes, Guérande dut subir la défaite en 1342. « Les Espaigneux dit LE BAUD, la prindrent à force et occirent tous ceux qui se « trouvèrent dans la ville, qu'ils bruslèrent ce dont Louis d'Espai-
« gne monstra estre déplaisant, car il fist pendre vingt-quatre
« de ceux qui avoient mis le feu. Si trouvèrent lesdits Espaigneux
« et Genevois en ceste ville de Guérande tant de trésors que

« chacun en avoit tant qu'il pouvoit porter. Cinq églises avoient « été bruslées. » Les voûtes de *St-Aubin* ne furent réparées qu'au dernier siècle. La ville se releva dès l'année suivante et refit son enceinte avec les pierres du château rasé, que Jean V acheva plus tard par la splendide porte *St-Michel* qui fait l'admiration des visiteurs.

Si Guérande ouvrit volontairement ses portes à DUGUESCLIN qu'elle acclama, pendant l'absence de Jean IV, elle se reprit bientôt, et CLISSON échouant misérablement devant ses murs, fut poursuivi jusqu'à Blain, en 1379.

Ce ne sont plus ensuite que victoires, contre les Espagnols (1398 et 1557), et les Anglais (1404). — Jean IV épousant à Sillé Jeanne de Navarre en 1386, donne Guérande en douaire à la nouvelle duchesse et la bonne cité ne ménage ni ses hommes, ni ses deniers lorsqu'il s'agit de la cause ducale. Elle envoie ses vaisseaux au devant de François II fuyant de Rennes, dégage le duc enfermé dans Nantes et mérite ainsi de voir son nom donné à la porte de *Sauvestout*. (Une rue de *Guérande* subsiste encore au centre de la ville).

Pendant la Ligue, Guérande bien que des premières villes « évangélisée » par les réformés reste fidèle au catholicisme, mais la seule ville dévouée au roi. Elle mérita ainsi de devenir siège du *Présidial de Nantes* et de la *juridiction de Châteaubriand*.

Je songeais à ce « royalisme » en voyant encore à Guérande le fameux dais rouge fleurdelysé qui paraît le symbole de son attachement à la royauté comme aux libertés gallicanes.

M. LE GORFFIC croit même qu'il dut rester à Guérande des *Louisets* ou *gallicans*, dont au moins les coutumes religieuses auraient subsisté. — Le 18 mars 1793, huit mille Vendéens entrant par la porte de *Sillé* occupent la ville — c'est pour en ressortir le lendemain. Le 7 Juillet 1815 les royalistes commandés par M. de COISLIN et soutenus par quelques Guérandais sont repoussés par un régiment d'Infanterie.

Ces deux combats insignifiants terminent l'histoire belliqueuse de *Guérande*. — La ville, si fière de sa *Collegiale* doit toujours se souvenir qu'elle la doit au patriotisme breton de ses enfants.

Lorsque l'Evêque de Nantes ACTAND, d'esprit français, fut expulsé par NOMINOE en 850, c'est un intrus, il est vrai, mais un ardent Breton de Vannes, GUSLARD qui, après avoir déjà soustrait au prélat Nantais ses ovailles de la presqu'île guérandaise, monta sur le siège de *St-Clair* et de *St-Félix*.

L'année suivante ERISPOE rappelle ACTARD et GISLARD vient se retirer à Guérande où ses compatriotes le reçoivent à bras ouverts. Il se bâtit un palais épiscopal et forma aux dépens de Nantes l'évêché de la *Mée*.

En 855 à la mort de GISLARD, les Guérandais plutôt que de se soumettre à Nantes se mettent sous la juridiction des évêques de Vannes et les actes de cette époque mentionnent les deux évêques l'un de droit, l'autre de fait.

Sous le roi St-SALOMON, l'Eglise *St-Aubin* qui existait déjà comme paroisse en 854 avec deux autres églises (1) fut érigée en *Collégiale* (868) avec quatre chanoines et un *prévôt*: Ce dernier titre subsiste encore et la collégiale qui députait jadis aux Etats occupe encore le 2^e rang dans le diocèse de Nantes.

Ce ne fut qu'en 889 que l'évêque de Nantes FOUCHER visita le pays de Guérande sans opposition de l'évêque de Vannes et récupéra bientôt cette partie de son diocèse, avec l'aide d'ALAIN LE GRAND.

En 1348 *Notre Dame la Blanche* était fondée par Jehan de MONFORT. C'est là que fut ratifié le traité en 1381.

En 1408 Jean IV fondait à *Bizienne* un couvent de Jacobins sous le vocable de *St-Yves*, le saint Breton récemment canonisé auquel il était fort dévot (2). Il instituait aussi une foire qui subsista jusqu'à 1750 — Le chapitre de *St-Aubin*, recut en dédommagement une somme de 4.000 fr. et divers dons : cependant les chanoines voulurent inquiéter les nouveaux venus, mais ceux-ci reçurent en 1446 des lettres de Sauvegarde.

Il est impossible de ne pas mentionner ici en terminant, les illustrations du pays guérandais.

J'ai parlé d'Alain BOUCHART ; lui-même a pris soin de nous présenter Nicolas BOUCHART « *admiral de Bretagne* » son oncle « sans doute « auquel le comte de MONFORT (Jean IV) qui venait de se retirer au *Croisic* (après la victoire d'*Auray*) ordonna qu'il fist faire quelque chasteau et forte place au *Croisic*, ce que le dict Messire Nicolas BOUCHART fist faire bien volentiers pour ce qu'il estoit natif dudit *Croisic* et y fist édifier le chasteau « qui encore de présent y est » !

Lorsque Jean IV retourna plus tard à Nantes, il ordonna

(1) Peut-être *St-Michel* et la *Trinité*

(2) Les Etats de Bretagne s'y firent en 1623 dit M. QUILGARS. Non loin de là se trouvait le manoir de la *Touche*, résidence des ducs Jean IV et Jean V.

encore à son « *admiral*, Messire Nicolas BOUCHART, qu'il fist « *bastir et édifier à Pireuil*, au bout des Ponts de Nantes quelque « *forteresses pour garder et deffendre l'entrée desdits ponts* : « *de cette cause, il fist l'admiral y faire une grosse et haute* « *tour qui encore de présent y est* (1513).

Au XVI^e siècle le *Croisic* voyait naître René de LESPINE auteur d'un poème fort rare : *De la parure des Dames*. Il mourut en 1610, cette même année lui naissait un fils, poète aussi René de LESPINE et de KERVADOUÉ qui fut page de Gaston d'Orléans.

A la même époque vivaient le P. GUILLORÉ, jésuite, prédicateur distingué et auteur de pieux ouvrages, et Jean QUATROULX, chanoine de la *Collégiale*, peintre qui exécutait en 1642 la grande toile que l'on peut voir encore à *St-Aubin* où l'on aperçoit le prévôt Jean de KERMENO croisé et mitré et huit chanoines revêtus de leur blanc costume de cérémonie. — Jean BOUGUER, né à *St-Molf*, professeur à l'école royale d'hydrographie du *Croisic* auteur d'un *Traité de navigation*, vivait également au XVIII^e siècle.

Son fils Pierre, né au *Croisic* en 1698, mathématicien remarquable, astronome habile était professeur à l'école d'hydrographie en 1750. Il a laissé un *Traité de la gradation de la lumière*, une *théorie de la configuration de la terre* et des *Observations marines* Il fut le compagnon de BODIN et de la CONDAMINE dans leur voyage de découverte sous l'Équateur. Il entra en lutte avec ce dernier explorateur et mourut le 13 Août 1738.

Au XVIII^e siècle encore fleurissait le *Croisicais* DESFORGES-MAILLARD, né le 25 Avril 1695, mort en 1772. Il écrivait sous le nom de Mlle de MALCRAIS DE LA VIGNE et une dame se chargeait d'être sa Secrétaire.

Il mystifia ainsi DESTOUCHÉ et VOLTAIRE qui ne tarissait pas sur le talent et la beauté assurée de Mlle de MALCRAIS qu'il appelait la *dixième Muse*; il reçut aussi des compliments de J. B. ROUSSEAU.

VOLTAIRE fut plus tard furieux de cette mésaventure qui nous a valu le chef d'œuvre de PIRON, la *Metromanie* où l'auteur cherchait plutôt à s'égayer aux dépens de VOLTAIRE.

DESFORGES a laissé deux volumes de poésies anacréontiques.

LORIEUX, né au *Croisic* en 1706 membre distingué de la Société académique de Nantes a publié sous le pseudonyme de G. de GRANDPRÉ divers ouvrages : *Promenade au Croisic*, *Traité de la prérogative royale en France et en Angleterre*. Il est mort aux Eaux-Bonnes, le 24 Juillet 1842.

Guérande est la patrie de Gilles-François-René JAGOREL, ami de PARNY et comme lui auteur de poésies érotiques et d'un poème en quatre chants : *Nembrod* paru en 1809, et complètement oublié. J'y ai relevé ces deux vers :

Que le sommeil est une douce chose,
Il est des dieux un des plus doux bienfaits.

Jules-Emile PÉHANT, né à Guérande le 19 Janvier 1813, poète professeur, enfin Conservateur de la Bibliothèque de la ville de Nantes, composa une « *Geste* » (inachevé) d'*Olivier de Clisson* »

Ce sont des poèmes épiques : *Jeanne de Belleville*, *Jeanne la Flamme*, le *Siège de Nantes*, le *Siège d'Hennebont* (inachevé) pleins du souffle patriotique breton. Un de ses *Sonnets à la Vierge* a été gravé sur le marbre dans le collégiale St-Aubin.

PÉHANT mourut à Nantes le 6 Mars 1876 : la ville a donné son nom à l'une de ses rues.

Avec Ipi la liste des illustrations guérandaises n'est pas close,

M. QUILGARS archéologue, averti, doublé d'un historien très érudit, auteur d'un *Dictionnaire topographique de Loire-Inférieure* et de plusieurs plaquettes sur *Guérande* et ses environs représente dignement en Bretagne cette si intéressante région.

J. DE GUENYVEAU.

LA MUSIQUE et les Bardes populaires DE LA BRETAGNE

CONFÉRENCE faite au Congrès de l'Union Régionaliste
Bretonne à Guérande le 28 Août 1920

PAR

H. QUILGARS

Président de la Section des Beaux-Arts

Mesdames, Messieurs,

Après l'un de ses séjours sous le charme de la fée Viviane, au Jardin de Joie en la forêt de Brocéliande, l'enchanteur Merlin tomba sous les reproches de son vénérable confident et ami l'ermite Blaise. Et, celui que l'on appelait Merlin le Fol, et aussi Merlin le Sage, de répondre avec insouciance au bon ermite : « Hier, je chantais ; aujourd'hui, je chante encore ; demain quand je serai mort, le peuple breton chantera pour moi. »

Cette parole du grand devin dont les chants prophétiques troublèrent pendant tout le moyen-âge les peuples, les princes et les rois de toute l'Europe, est réellement la devise du peuple Breton.

Chanter, pour lui, c'est à la fois ce but de la science idéale, ce terme de la vie, ce moyen de jouissance intellectuelle que Brizeux résumait dans ces deux vers candides autant que délicieux :

Mon Dieu, le vrai savoir, je le savais peut-être,

Lorsqu'à douze ans, je chantais dans le cœur !

Chanter, c'est cette puissance, cet orgueil du barde qu'un vieillard de Douarnenez, *Jobic Coz* dont j'aurai à vous reparler, mendiant et chanteur sublime, me traduisait avec cette vibrante expression :

« Quand je chante, je fais mettre mille et mille Bretons à genoux ; et mille et mille voix me répondent qui font tressaillir les *Glaziks* (ce sont les Cornouaillais aux habits bleus), mille et mille voix qui font apparaître les âmes sur le balancement de la mer. »

Le chant ! c'est l'attrait irrésistible du passant :

« Arrête-toi, petit page, dit une vieille complainte populaire recueillie par Luzel, arrête-toi, tiens la tête de mon cheval afin que j'écoute une voix que j'entends chanter... Chante-moi, bergère, ta plus belle chanson : dût-il m'en coûter de l'argent, il faut que je l'entende... — Oh ! sauf votre grâce, seigneur, pour de l'argent je n'en veux pas : ma chanson a été faite et elle sera chantée ! »

Le chant ! il fait tressaillir les morts et accourir les âmes en peine ; et le mystère breton de *Cogumerus* et de *Ste Tréphine*, fait paraître en scène l'âme damnée ayant en enfer un grand regret, celui de ne plus entendre les sonneurs qui autrefois sur la terre la divertissaient !

Le chant, c'était un rouage social tellement indispensable au peuple breton qu'il fut consacré dans le droit féodal, et les documents des temps modernes nous ont conservé le souvenir de redevances dans le genre de celle que, par exemple, les nouvelles mariées de la paroisse de *Réminiac* près de Ploërmel, devaient au seigneur de la *Fresnaye* : « une chanson à être chantée proche le cimetière où était autrefois le *Chêne des Joies* »

Comment, dans ce Congrès breton, pourrai-je donc hésiter à vous parler des chants et des chanteurs populaires de la Bretagne, à vous, Guérandais, qui, comptâtes autrefois parmi les meilleurs sujets des Ducs, et qui avez chanté ? Mais comme je n'ai pas, pour accomplir cette mission, ou plutôt ce devoir, une autorité suffisante, vous voudrez bien pardonner les imperfections de cette causerie et considérer que détaché de toute forme académique, mon but est de vous présenter les plus vivants, les plus populaires de nos bardes nationaux, de les honorer, de vous les faire aimer.

* *

Ces poètes et chanteurs dans la vie desquels je voudrais m'efforcer de vous faire pénétrer, ne sont pas les grands écrivains, anciens ou modernes, dont la Bretagne est, à juste raison, si fière ; ce sont les bardes du peuple, animés non pas de l'esprit cultivé, mais de l'esprit populaire, ayant comme le disait autrefois Montaigne, « l'âme non sophistiquée et sans connaissance d'aucune science, pas même d'écriture. » Ce sont ceux dont on ne parle pas assez, des simples, ayant mené à certains moments la vie errante, de vrais apôtres entraînés par leur destin, aveuglés par l'idéal du chant. Ce ne sont donc pas des littérateurs raffinés, songeant à briser les règles de la proso-

die, à créer des mots et à dire comme le poète Morlaisien *Tristan Corbière* : « Eh ! que me fait à moi le dictionnaire ? » Non, la grammaire ? le dictionnaire ? ils ne les connaissent pas, ils ont mieux que cela : ils ont l'art d'épancher l'âme bretonne, l'art de débiter ce que chacun pense et ce que tout le monde ne peut exprimer. Ils n'ont pas eu besoin, suivant la pittoresque expression de l'un d'eux « d'être instruits dans la cadence et l'académie pour pouvoir parler avec un chacun. »

Il leur a suffi de se montrer tels qu'ils étaient, c'est-à-dire Bretons pour se faire comprendre par la foule et pour l'entraîner.

Depuis la fin du XVIII^e siècle (pour me borner à l'époque contemporaine), on les a vu sillonner sans interruption la terre bretonne : les routes, les montagnes, les landes et les forêts, les ont vus passer, vêtus comme des mendiants et des pauvresses les hommes un havresac sur le dos, les femmes un chapelot pendu à leur côté, tous un penn-baz à la main, parfois déguenillés, souvent chétifs et exténués, toujours joyeux : avec une apparence misérable, ils ont, dit l'un de leurs poèmes, sur la bouche le sourire et dans les yeux la flamme d'un ange. Ils sont ceux que l'on attend sans cesse, pour qui la porte est toujours ouverte, la table servie, le lit le meilleur préparé : ce sont les vrais maîtres de la Bretagne, des dominateurs devant lesquels, sous le refrain d'une chanson, tombent les querelles et s'enthousiasment les cœurs.

Je ne sais s'il vous a été donné d'écouter, dans vos voyages en Bretagne, les chanteurs populaires, ameutant la foule sur les marches d'un cimetière, le dimanche, les jours de fête et de marché. Quel pouvoir ils ont sur leurs auditeurs ! Suivant l'heureuse expression de Renan, « ils prennent à poignée le cœur et l'âme. »

Si vous avez eu la bonne fortune de pouvoir percer la foule et de les approcher, n'avez-vous pas vu quel singulier jeu de physionomie est le leur, avec quelle force ils traduisent leur pensée et communiquent à ceux qui les entourent l'inspiration dont ils sont enveloppés ! Ces hommes sont de vrais acteurs ! ils tiennent la foule sous le charme de leur parole, ils en sont maîtres : voilà l'arme celtique par excellence, que connaissaient bien les vieux saints qui convertissaient les populations de l'Armorique, de la Cambrie, de l'Irlande, l'arme de *St Hervé*, l'arme de *St Patrik* et dans notre propre région guérandaise l'arme des *Gildas des Cadoc des Gobrien* et aussi l'arme dont les *Viviane*

et les *Mari-Morgan* de toutes les époques, se servent pour exercer leur séduction. Elle est si bien trempée, et à deux tranchants disent les bardes, qu'elle a traversé les siècles sans s'émousser; et lorsque fleurit aux XVII^e et XVIII^e siècles cette belle phalange d'apôtres et de missionnaires bretons, ce fut encore à elle après des essais infructueux de toutes natures que les Michel *Le Nobletz*, les *Maunoir*, les *Leuduger* et leur disciples, durent recourir pour frapper le cœur des Bretons, et ils se transformèrent en bardes chrétiens.

Les bardes consentaient parfois à s'abaisser à des conseils presque vulgaires, et leur morale qui monte toujours plus près du ciel, se complait parfois à planer et « à tomber sur terre comme une rosée d'été » ainsi que le disait le compagnon *Gavandél*, le barde de Plouaret; et dans des hymnes solennelles comme le beau « Chant des Ames » si connu dans le Yannetais, on trouve ce conseil qui est aujourd'hui de la dernière actualité, et que donne l'âme qui souffre au Purgatoire :

Quand vous irez au marché, portez bonne mesure ;
Car, mort, vous trouverez la mesure de Dieu !

Mais cette morale pratique, conclusion humaine à laquelle se plient volontiers les bardes, ne doit pas rabaisser dans votre idée l'idéal de poésie qui les guide. Qu'ils s'attachent au rôle de moraliste, à celui de poète ou de musicien, ils sont puissants et forts. C'est une grave erreur de croire que la littérature et la musique bretonnes sont dominées par une interminable mélancolie; elles sont au contraire empreintes d'une énergie puissante, farouche parfois : la poésie purement plaintive, les lamentations mélancoliques sont des inventions modernes de bardes lettrés : elles ne répondent pas aux qualités de l'âme bretonne qui est active et forte.

Jusque dans leurs chants de joie et d'amour, les bardes populaires, les vrais bardes, sont émouvants, leurs figures sont profondes, hardies; et si leurs mélodies se confinent dans des modes déterminés, ces modes sont précisément les plus expressifs, les plus surhumains, les modes antiques, dont il faut apprécier la profondeur et la puissance non pas avec l'âme moderne, mais avec une âme antique c'est-à-dire religieuse.

Yann ar Gwen, *Yann ar Minouz*, *Matelin an Dall*, *Jobic Coz*, *René Godefrun*, *Marc'harit Fulup*, *Lise Bellec*, les plus célèbres de nos bardes, et tous les autres membres de cette phalange de poètes et de musiciens, pauvres gens, mais grands artistes, eurent

cette âme si élevée qu'elle était très religieuse. Oh ! certes, je ne prétends pas que tout ce qu'ils ont produit soit parfait cependant. Dans le monceau de leurs œuvres, évalué par *Emile Souvestre*, il y a quatre-vingts ans, à 10.000 poèmes, et qui depuis cette époque, s'est encore enrichi, nous pouvons regretter des absences des oublis même, de ne point voir toujours remis à la place d'honneur qui leur convenait les vieux sujets légendaires du Moyen Âge, d'essence bretonne, les Cycles de Merlin, d'Arthur, les vies émouvantes de ces femmes merveilleuses qu'étaient *Rivanone*, *Kristina*, *Gwendolena*, *Brigitte* et tant autres, les légendes presque religieuses et certainement très poétiques des pierres, des fontaines et des lieux saints de Bretagne, qui ont fait le tour de l'Europe, et dans lesquels les grands écrivains et musiciens modernes, et même *Wagner*, sont venus puiser. Mais les bardes ont touché de plus près sans doute l'âme populaire en célébrant la force morale du peuple breton, croyant jusqu'au fatalisme, dur comme le granit de son sol dans la vérité et la justice et par conséquent fort. La force bretonne issue de la foi et de la justice est un sujet qui revient dans le langage des bardes à toute occasion : force morale, force physique. Leurs héros, nobles ou paysans, agissant toujours pour une noble cause, défiant non pas un adversaire, mais cinq, dix, quinze, vingt-cinq : à coup de pied, à coup de point, avec des soufflets, avec le bon penn-baz, disent leurs chansons : c'est bien l'idée du héros de village dans les jeux, dans les luttes, dans la guerre.

L'art musical breton est tellement particulier que quiconque n'a pas étudié le chant grégorien, le plain-chant d'église, ne peut le comprendre. C'est qu'il repose sur les mêmes bases que le chant grégorien, il en emprunte le rythme et les modes, mais à un degré plus parfait puisque la musique bretonne ne se contente pas de suivre les modes antiques, elle les enchevêtre, les mélange sans pour cela les annihiler ou même les affaiblir. C'est pourquoi il y a, dans l'art musical breton, comme dans la poésie bretonne, tant d'imprévu, de variété, de chutes, de relèvements, et de gaieté, tant de nuances qui traduisent si fidèlement les états d'âme : c'est l'art de Chopin reporté à mille ans en arrière. Comment s'étonnerait-on de la grandeur du rôle social qu'a joué et joue encore la musique chez les nations celtiques, car la musique est par excellence l'art social des Bretons, et même dans les parties de la Bretagne qui ont la prétention de se civiliser

c'est-à-dire d'anéantir tout ce qui fait la force de la race, la musique conserve son extraordinaire puissance de retourner l'âme, de lui faire franchir ce pas de retour que Paul Bourget a nommé « l'étape ».

C'est que la force qui anime les bardes est le résultat de la conviction qui les pénètre : ils vivent dans une atmosphère très élevée, ils ont des rêves à faire tressaillir, ils créent dans leurs songes, ils contemplent, puis ils chantent. Doués de ce que les Bretons appellent le don de double vue, ils voient, dit-on, jusqu'au Paradis, comme saint *Hervé*, leur patron aveugle, lui-même fils d'une chanteuse, *Rivanone*, la petite reine de la fontaine, et dont les chants étaient si divins qu'ils forçaient les cieux, dit la légende, à s'ouvrir à lui dont les yeux fermés ne pouvaient contempler la nature. Je ne connais rien de plus extraordinaire à ce propos que l'histoire d'une petite Bretonne en qui se manifesta, il y a quelques années, l'une des plus surprenantes éclosions du génie celtique. C'était une illettrée : entendons-nous bien, c'était une illettrée en ce sens qu'elle ne savait ni lire, ni écrire. Elle parlait uniquement le breton, sa langue nationale. Elle s'appelait d'un nom ravissant, sonore comme une cloche bretonne : *Enora Ruellan* ; elle était née en 1894 le douzième jour du très noir mois de décembre, comme on dit en Bretagne, dans les environs de ce coin si celtique de *Braspars*, à l'ombre du *Menez-Mikel*, sous le parfum des légendes du célèbre marais du *Yeun Elès*. Orpheline dès son très jeune âge, elle fut élevée par sa grand-mère, une pauvre fileuse de *Pleyben*, et un jeune Cloaër fit passer dans son âme, la douceur des légendes anciennes relatives aux vies des saints Iocaux et aux origines poétiques de son pays.

Enora Ruellan passa sa jeunesse à méditer les légendes que lui apprenait le cloaër, et à cueillir des fleurs des champs pour décorer l'église de sa paroisse. En 1909, j'appris son existence par un ami qui l'avait entendue chanter ; elle avait alors 15 ans ; j'allai la voir, et après beaucoup de difficultés, elle consentit à me raconter comment sa vocation lui était née.

« Un jour, me dit-elle, il y a deux ans, j'allais chercher des fleurs à la chapelle de *Lannellec* (c'est un endroit merveilleux des environs de *Pleyben* que cette admirable vieille chapelle entourée de grands mérisiers et de buissons d'églantines). Je m'assis sous l'un des grands cerisiers qui forment sa couronne, et déposai près de moi mes fleurs : des bleuets, des genêts d'or, des grappes de digitales roses. J'entendais un grillon qui chantait près de

moi dans une touffe de bruyère, accompagnant à sa manière une fauvette qui, dans le haut du cerisier lançait des louanges à Dieu. Je fus enivrée par ce concert et je me dis que le bon Dieu était fatigué de mes pauvres paroles, et que comme la fauvette, il valait mieux chanter sa gloire. Alors je me suis sentie agitée, je tremblai, mon cœur battit, je regardai là-haut un coin du ciel entre deux branches de cerisier, et je me mis à chanter : toute ma pauvre petite nature s'envola là-haut ; je trouvai mon chant agréable, il devait plaire à Dieu ; je l'appris, et chaque jour je le chante. C'est ma prière du matin. »

Alors *Enora Ruellan* se mit à chanter, à fredonner plutôt, merveilleusement, divinement, d'une voix si douce qui semblait venir des cieux.

Dès lors, sans s'en douter la jeune compositrice fut dominée par son génie, ce génie inspirateur que les Bretons nomment l'*Awen* et que chacun d'eux a près de lui comme un ange gardien. Et sous l'inspiration de ce génie, elle vécut dans un rêve, invoquant l'*Awen* par ces beaux vers du poète breton *Prosper Prouz* :

Vite, plus vite, à tire d'ailes,
Emporte-moi bien loin de la terre.

Et elle continua de composer, détachée de la terre mais toujours pénétrée de sa belle nature bretonne où elle avait trouvé l'*Awen* comme une bonne fée.

Enora Ruellan n'apprécia certainement jamais à sa juste valeur son premier chant. Mais je laisse son âme délicieusement poétique, vous donner ses impressions. Comme je lui demandai combien de temps elle avait passé en méditation pour composer son premier chef-d'œuvre, elle me répondit :

« Je ne sais pas au juste, Monsieur, mais peu de temps ; j'étais assise sous le cerisier et je me suis mise à chanter : je le regrettais même bien car j'ai effrayé la fauvette, et elle a cessé de chanter... En revenant chez grand-mère j'ai chantonné la même prière pour l'apprendre, en cueillant des fleurs. Ce chant m'a plu ; j'en ai fait ma prière du matin : je la chantai dans ma chambre, à la maison, à travers les chemins ; je crois qu'elle faisait plaisir au bon Dieu mieux que de vaines paroles... Vous me demandiez ce que je médite quand je me mets à genoux à l'église, le visage enfoui dans mes mains ? Je chante tout bas ma prière et je suis sûre que le regard de tous les saints est fixé sur moi : c'est si beau de chanter... aussi j'ai continué, j'ai fait d'autres prières. »

Je revois toujours cette petite bretonne adossée au lit clos de sa grand-mère, un grand lit de bois de chêne doré par le temps et garni de sculptures; elle avait une attitude altière, les mains croisées sur la poitrine, les yeux allumés d'inspiration; son visage encadré par un petit bandeau de cheveux noirs qui débordait de sa coiffe blanche avait une véritable expression de prêtresse, prêtresse de cette Bretagne qu'elle aimait tant...

Elle aurait pu devenir une grande artiste ! elle est demeurée au stade le plus primitif des bardes bretons pour qui la musique était l'essence de l'art, et les paroles un accessoire. « Chante, chante, fauvette, dit-elle un jour devant moi, ton Créateur saura bien ce que tu veux lui dire. » Hélas ! Enora Ruellan cessa bientôt de composer, et je ne puis que rendre devant vous un ultime hommage à cette petite artiste qui est demeurée à peu près inconnue, et qui, minée par la tuberculose est morte avant d'avoir vingt ans !

Enora Ruellan appartenait à cette catégorie de bardes sédentaires qui chantaient par pure satisfaction intellectuelle ou pour honorer leur travail, car le Breton a conservé encore l'idée que le travail l'honore et que chanter en travaillant est une façon de sanctifier le travail. La ménagère chante dans sa maison, la servante chante en allant puiser de l'eau, le meunier chante au ronron de son moulin, le tailleur chante en cousant ses habits. Oh ! meunier et tailleur sont deux bien redoutés personnages : ils savent lever une chanson maligne et piquante en moins de temps, disait *Marc'harit Fulup*, que M. le recteur n'en met à dire son oraison. Mais je crois, entre nous, que *Marc'harit* était un peu jalouse.

Voici un jeune meunier de *Châteaulin* qui commence à chanter en piquant sa meule (c'est lui qui révèle ce détail dans sa chanson, car je vous dirai en passant, que les bardes populaires qui ne savent pas écrire, consacrent ordinairement un couplet à leur signature et aux circonstances qui les ont inspirés.) Ce jeune meunier disait donc :

« Les petits oiseaux qui sont dans les bois sont joyeux...

» Quand je les entends chanter, j'ai regret du temps que je perds à pleurer...

» Pourquoi pleurer le temps passé?... Les petits oiseaux ne pleurent pas ! »

Et la sône du jeune meunier se poursuit sur ce ton charmant.

Et la jeune paysanne qui chanté aussi, puisque tout le monde chante, de dire :

« Il y a un petit sentier qui conduit du manoir à mon village.

» Un sentier sur lequel se trouve un buisson d'aubépine, tout chargé de fleurs qui plaisent au fils du gentilhomme ;

» Je voudrais être une fleur d'aubépine qu'il me cueillit de sa main blanche ;

» Qu'il me cueillit de sa petite main blanche, plus blanche que la fleur d'aubépine. »

Toutes ces sônes, et elles sont innombrables, sorties du cœur des Bretons, débordent de la poésie simple des bois et des landes, mais poésie combien profonde ?

Il y a eu aussi des bardes de profession qui se sont confinés dans une ou deux paroisses sans jamais en sortir : ceux-là étaient ordinairement des chanteurs de *Sônes*, c'est-à-dire de chants d'amour, de joie, des poètes lyriques et des musiciens. Tel était le cas d'un vieillard que je connus en 1909 à *Tréboul* près de *Douarnenez* et que l'on appelait dans le pays *Jobic Coz*, le vieux petit Joseph.

C'était un homme superbe, grand, imposant, le visage encadré de longs cheveux blancs qui retombaient sur son chapeau bleu de Cornouaille, quelque peu fripé, il est vrai, mais sur lequel on distinguait encore des ruines de broderies de soie d'or.

Il avait environ soixante ans ; il ne se rappelait pas exactement l'année de sa naissance, mais il savait parfaitement qu'il y avait 49 ans qu'il avait fait sa première communion à *Loerouan* où il était né. Il apprit le métier de tisserand, puis il devint marin, et enfin sa vocation de poète étant née, il se retira à *Tréboul* et suivit toutes les fêtes et tous les mariages des environs de *Douarnenez*, ne quittant sa petite région que pour se rendre aux célèbres pardons de *Sto-Anne de la Palud* et de *St-Ronan* sur la montagne du *Menez Hom* dont la large silhouette qu'il apercevait de son petit bourg de *Tréboul*, l'hypnotisait sans cesse. Ses deux compagnons étaient un gros penn-baz de chêne, couvert de sculptures bizarres, et un chapelet de cuivre à grains d'os, presque aussi long que ces chapelets de Lourdes que vous connaissez tous, et qu'il portait sans cesse moitié pendant, moitié enroulé à l'un de ses bras.

Jobic était exclusivement un musicien, ou plutôt un compositeur, car il ne savait jouer d'aucun instrument, mais il excellait à composer des mélodies et à mettre en musique les

sônes qu'on lui communiquait et qu'il allait, ensuite, chanter. Sa façon de composer était excessivement bizarre : n'ayant point de maison, hébergé avec plaisir comme tous les mendiants par toute famille chez laquelle il se présentait, il ne songeait pas à s'enfermer dans le silence d'un cabinet et à y méditer. Ecoutez plutôt la façon dont il me narra un jour, l'histoire d'une très belle sône que je l'avais entendu chanter à une fête de *Plouré* :

« Il y a environ sept mois (cela se passait en 1908) un jeune homme vint me trouver sur la lande et m'offrit de m'apprendre un cantique qu'il avait composé. Jobic aime les chanteurs, il aime surtout les jeunes qui nous apportent, à nous les mendiants, des paroles de cantiques, car nous n'avons pas l'esprit assez instruit pour les composer, mais notre âme ivre des bruissements des landes et de la mer peut, mieux que celle des autres nous inspirer la bonne musique de chez nous. Le jeune gars était timide, et j'ai vu qu'il aimait : il me récita son cantique et je le gravai dans ma mémoire. Il me dit qu'il l'avait écrit en l'honneur d'une fée des montagnes, brune comme une léonarde. Je me signai et je me couchai sur la falaise, la tête tournée vers la mer et enfouie dans mes mains.

« J'entendais les battements du cœur de la terre, le froufrou de ce que vous ne voyez pas et le bruit des vagues résonner dans les entrailles du sol. Je redis le cantique et le ton me vint. Je le chantai ; je le chantai encore jusqu'à ce que ma mémoire ne put l'oublier. Quand je me relevai je le possédais pour la vie et d'autres après moi le répéteront : il est doux comme celui qui m'apprit le cantique, doux comme celle qu'il aime, doux comme la vie qui naîtra entre eux. »

Certes, la traduction ne rend qu'imparfaitement l'expression des mots bretons, mais elle suffira à vous donner une idée de la force qui fait vibrer toutes les pièces populaires bretonnes, de cette force de sentiments qui vient aboutir en fin de compte à l'amour du petit pays. La pièce a été composée, selon toute vraisemblance, par un petit paysan devenu amoureux d'une étrangère.

Heureux ceux qui sont nés sous le ciel de Bretagne
Car il n'est pas de pays plus saint après le Paradis
Et plus consolateur aux cœurs qui ont de la tristesse.

C'est pourquoi j'y conduirai pour respirer le bonheur,
Celle dont l'âme est dorée de vertus
Et que j'ai rencontrée par la volonté de la Vierge.

Je la conduirai dans les montagnes souriantes du Huelgoat
Car elle est née loin d'ici, dans celles où les sapins sont blancs
[de neige

Et qui ne sont pas assez belles pour abriter sa demeure.

O flot, ne te gonfle pas de lames brisantes
O forêt, ne siffle pas la tempête dans tes branches caressantes
O lande, n'éteins pas tes fleurs d'or et de pourpre !

La maison paternelle ne gémira pas de l'étrangère,
Et son pied, ô Bretagne, sera agréable à tes sentiers,
Car je la ferai sacrer bretonne et elle sera de chez nous.

Pour toujours je la ferai sacrer bretonne
A Ste-Anne de la Palud au prochain pardon d'été,
Toute vêtue de blanc comme une porteuse de reliques ;

Comme une porteuse de reliques des saints de mon pays
Qui baptiseront son âme de leurs grâces célestes
Avant que la bénédiction l'unisse à un fier Breton.

C'est pourquoi, ô ciel illuminé de mon pays,
Couvre-toi de rayons d'or et de parfums odorants
Pour enivrer le cœur de celle que j'ai choisie pour épouse.

Jobic Coz et Enora Ruellan sont les types les plus parfaits des bardes lyriques, des chanteurs de *sônes*, qui demeuraient dans leur petite sphère : c'étaient des rêveurs, des idéalistes en lesquels s'était réveillée la vieille âme celtique des Merlin et des Taliésin.

A côté d'eux, il y a les bardes voyageurs, les pèlerins de la Bretagne, rouages indispensables des pardons, des fêtes et des réunions, chanteurs non plus des *sônes* lyriques, mais des *gwerz* tragiques, humaines jusqu'au drame, réalistes jusqu'à la force sauvage, qui empoignent par la pitié. Leurs pièces sont émouvantes et troublantes à la manière de celles d'Euripide : dur est le cœur de ceux qui ne pleurent pas (pour employer leur formule classique) au récit des scènes tragiques, grossies par l'imagination paysanne, qui font l'objet de ces chants dominés souvent par une forte idée de fatalisme, et toujours par celle d'une impitoyable et immanente justice.

Le répertoire de ces bardes est considérable : il remonte jusqu'au XVII^e siècle, et il contient les *potins* et les événements de village, depuis cette époque.

Les bardes servaient alors de chroniqueurs et leurs chansons de journaux ; et quand les moyens de communications amenèrent dans les villages les nouvelles du monde entier, les bardes étendirent leur domaine et s'emparèrent des événements universels : oh ! ce fut un grand malheur, car ils s'éloignèrent de plus en plus des *gwerz* anciennes dont chacune formait un véritable petit poème. Il y a douze ans, me trouvant à une fête à *Bannalec*, je rencontrai un barde qui, au milieu de chansons très vieilles rappelant les événements de l'ancien régime, chantait (en breton naturellement) des chansons nouvellement composées sur : la mort du président Carnot, la guerre entre les Russes et les Japonais, la catastrophe de la Martinique, le crime de Corancez etc. Et tout cela mêlé à des événements vieux de deux cents ans, formait une véritable histoire sans date, car la notion du temps manque aux bardes et au peuple : ils ont résolu à leur manière le grand problème philosophique du temps, en plaçant tous les événements dans le présent.

Aussi intéressant que soit le répertoire des bardes voyageurs quand il est de source bretonne, il n'en a pas moins perdu l'idée du surnaturel qui faisait la poésie de tous les anciens *gwerz* de Bretagne. Hélas ! il me faut reconnaître que c'est un triste signe du temps, et que dans les chants modernes, même les plus originaux, même les plus moraux, nous ne trouvons plus ces interventions merveilleuses, comme celle que l'on entend avec un véritable charme dans un beau chant composé au XVIII^e siècle sur la célèbre bataille de *Saint-Cast* : tandis que les troupes bretonnes « poussaient avant aux Saxons » (ce sont les Anglais), dit ce chant.

« Au milieu d'une nuée on vit alors,
St-Erwan béni, avec une troupe d'anges,
Détournant les boulets de ses concitoyens,
Et aidant l'armée qui défendait la Bretagne. »

N'est-ce pas là le rôle de notre *Saint Aubin* dont vous allez célébrer demain, la fête grandiose de la reconnaissance ?

Oui, nous aimerions à trouver dans les chants des bardes populaires modernes, un peu de ce charme qui faisait frémir la foule de nos ancêtres et que leurs descendants goûteraient avec autant de joie. — Par contre, les bardes ont acquis une loqua-

rité inconcevable. Les *sônes* lyriques sont des pièces raisonnablement courtes, mais les *gwerz* tragiques ont une longueur incommensurable : je dis incommensurable, car les bardes ne se contentent pas toujours de débiter des fables de cent, cent cinquante, deux cents couplets et davantage, ils en ajoutent encore quand ils sont en cours d'inspiration.

M. Le Goffic rapporte qu'un matin de pardon il vit un barde qui débitait une *gwerz* : le soir, quand il revint, le barde n'avait pas encore achevé de chanter sa chanson !

La vocation des bardes s'est révélée presque toujours au hasard de circonstances qui ont réveillé le génie de poète et de musicien avec lequel naît tout Breton. L'aveugle *Yann ar Gwen* qui était né à *Plouguivel* en 1773, se mit à composer à Quimper au son du tocsin qui appelait en 1792 les volontaires à la défense de la patrie en danger. Ces gens qui n'avaient pour héritage que la pauvreté, semblent avoir vécu de ce fait, plus facilement dans les hautes sphères de la poésie. *Lise Bellec*, la célèbre conteuse que les intellectuels américains ont si dignement honorée, ne gagnait que quatre sous par jour à exercer l'hiver son métier de couturière ! *Marc'harit Futup*, encore moins favorisée, était comme la petite *Jannedig Toulous*, une héroïne de ses chansons, « issue de pauvreté, désirant mourir avec la grâce de Dieu en touchant ses trois sous par jour, ne couchant pas toujours dans un lit, mais sur la pierre ou la terre dure. » Et ces pauvresses ont composé des merveilles !

Je vous ai montré il y a un instant deux façons dont les bardes populaires composent leur musique. *Jobic Gor* écoutant les bruits de la terre et de la mer, la petite *Enora Ruellan* extasiée devant le grillon et la fauvette de la chapelle de Lannellec : certes il y a là une manifestation spiritualiste à laquelle les chansonniers modernes ne songent pas sans doute à recourir ; il est vrai que les chansons du jour s'en ressentent bien un peu ! Mais aussi, pourquoi leurs auteurs n'invoquent-ils pas l'*Awen* ! Les bardes du genre de *Jobic* et d'*Enora* ont assez de puissance créatrice pour faire surgir d'un seul coup des mélodies qui sont de véritables chefs-d'œuvres. Il en est d'autres peut-être plus tourmentés par l'idée, je devrais plutôt dire moins empoignés par leur sujet ou pour qui l'*awen* est plus rebelle, qui aiment à triturer leurs mélodies, à les essayer, à les répéter, à en doser l'effet. Oh ! certes, dans cette étude, les bardes ne manquent pas plus

d'originalité que leurs collègues inspirés de première envolée : je n'ai pas besoin de vous dire qu'ils ne se servent pour leurs répétitions, d'aucun des moyens enseignés dans les Conservatoires, qu'ils n'ont ni piano, ni violon, ni biniou, ni même bombarde, ni papier à musique. Ils ont recours à des moyens beaucoup plus primitifs.

En 1909, un instituteur du Finistère me signala un barde que l'on appelait, mais d'un surnom je crois, le père *Goulven*, et qui habitait près du bois de *Saint-Dalgon* au bord de cette délicieuse rivière d'*Aulne* que les Bretons appellent plus poétiquement *Ster Blomm* la rivière de plomb. A peu de temps de là, me rendant à *Pleyben*, je fis un détour vers le bois de *Saint-Dalgon* endroit réellement merveilleux, féérique, tout à fait propre à inspirer des légendes et des chants. Après des difficultés, je fis par me faire indiquer la maison du père *Goulven*, et en arrivant par un sentier bordé d'aïnes et de noisetiers, j'entendis une sorte de rouflement d'orgue, une musique un peu étouffée qui me déçut parce qu'elle me laissa supposer que le barde que j'allais rencontrer était un homme instruit, sachant se servir d'un instrument de musique, et venu chercher dans cet endroit de fées, de l'inspiration. Cependant à mesure que je m'approchais la musique devenait singulière, indéterminable, et me déroutait complètement. En arrivant devant la chaumière blottie dans la verdure, je vis par la porte grande ouverte le spectacle le plus étrange qu'il puisse être donné de voir. Au milieu de la petite pièce, sur un grand charnier de bois, un homme était penché, la tête enfouie jusqu'aux épaules dans le charnier, les deux mains appuyées sur l'orifice, et cet homme chantait ou plutôt — veuillez me passer l'expression — il hurlait et sa voix résonnant dans le grand charnier prenait le ton d'un immense tuyau d'orgue dont le son grave m'avait intrigué quelques instants auparavant. Tout simplement le barde répétait, il essayait la musique d'un cantique nouveau qu'il préparait pour le célèbre pèlerinage de la *Tromenie* du *Menez-Hom*. L'émoi que mon indésirable présence jeta au milieu de cette répétition invraisemblable me valut de ne pas entendre l'œuvre nouvelle du compositeur : je le regrette parce que ce chant manque à ma collection, et parce que je ne puis vous procurer le plaisir de le faire exécuter devant vous.

Quand je revis l'instituteur qui m'avait signalé l'existence de père *Goulven*, je lui fis part de ma surprise :

— Comment, me dit-il, il chantait dans son charnier ? eh bien ! il a fait des progrès, car la dernière fois que j'allai chez lui, il ne se servait encore que de sa ribote.

Aussi singuliers et primitifs que puissent vous sembler ces procédés, veuillez ne pas trop les critiquer, car ils nous valent des chefs-d'œuvre, de vrais chefs-d'œuvre que tous les grands musiciens qui se servent des instruments les plus perfectionnés, envient comme des manifestations les plus sublimes du génie musical. Ces procédés si simples ne sont cependant qu'une petite partie de ce que je pourrais appeler la *technique* de l'art musical breton, car vous devez vous demander comment des bardes ne sachant ni lire ni écrire, ignorant l'existence du papier à musique pouvaient consigner leur répertoire s'élevant parfois à plusieurs centaines de compositions : la mémoire la plus prodigieuse ne pourrait y suffire, et je suis convaincu que la doctrine des anciens druides qui, comme vous le savez, devait être conservée oralement, ne devait pas soumettre ses adeptes à un effort aussi grand. Donc il a fallu aux bardes bretons une aide-mémoire et veuillez croire que dans leur ingéniosité, ils l'ont trouvée, je ne sais à quelle époque, mais je suis bien sûr qu'il y a longtemps, bien longtemps. Cette aide-mémoire, où mieux ce répertoire est un objet fort simple, fort singulier : c'est la plupart du temps le bâton du barde, ou son chapelet, car tout barde a son chapelet, et souvent ce chapelet est à lui seul une curiosité : une chaîne de cuivre à dizaines de gros grains d'os entremêlés de médailles et de souvenirs de pardons. Prenons l'un de ces chapelets de bardes, par exemple celui de *Jobic Coz* que j'eus le loisir d'examiner : les grains d'os en étaient sculptés au couteau, les médailles entaillées le Crucifix garni de coches : ces naïves et primitives décorations n'étaient autres que le répertoire de *Jobic Coz*. Par une opération psychologique extraordinaire, les bardes se sont servi d'une véritable association d'idées pour se remémorer leurs mélodies. La vue d'un grain de chapelet recouvert de telle décoration rappelait immédiatement à *Jobic Coz*, telle mélodie ; la vue d'une médaille entourée de tant d'entailles, telle autre mélodie. D'autres bardes se servant comme aide-mémoire de leur bâton, de leur *pen-baz*, décoraient celui-ci d'entailles à la manière d'une coche de boulanger pour se souvenir du nombre de couplets de leurs chansons. D'autres, sachant écrire, utilisaient tout papier qui leur tombait sous la main, jusqu'à des morceaux de journaux sur les marges desquels ils consignaient leurs chansons. D'autres enfin, plus

respectueux de la forme, demandaient le secours de personnes instruites à qui ils dictaient leurs compositions, comme l'indique souvent le dernier couplet des chants :

Au bourg de *Gourin*, sur une nappe blanche,
Fut écrite la gwerz de la Peste :
Une jeune demoiselle la chantait,
Un jeune clerc écrivait,

dit un chant recueilli par Luzel.

C'était le procédé qu'employait généralement *Marc'harit Fulup* la chanteuse de *Puzinet*.

J'espère avoir réussi à vous convaincre de l'originalité des chants populaires bretons.

Il reste encore à découvrir et à utiliser pour l'histoire littéraire de la Bretagne, une immense quantité de mélodies et de poèmes. C'est pourquoi, je vous demande, lorsque dans vos voyages en Bretagne, vous entendrez chanter, de vous souvenir de ces chants de les noter, de les communiquer à l'*Union régionaliste Bretonne* qui les conservera comme des documents très importants pour servir à l'histoire de notre pays.

H. QUILGARS.

Pendant le cours de cette Conférence une audition de mélodies inédites a été donnée par de jeunes artistes Guérandais, M. et Mlle *Tobie*, dont le talent a été longuement applaudi.

EXTRAIT des Quinze pathétiques Prières

Composées par Enora RUELLAN à l'âge de treize ans
et recueillies par H. Guilgars

1. — *Prière du matin* : ô cloche sonne joyeusement, je crois en Dieu, en la Vierge, en Sainte Bretagne...

Andante maestoso

piano

The musical score for 'Prière du matin' is written in 5/4 time with a key signature of one flat (B-flat). It consists of a vocal line and a piano accompaniment. The vocal line begins with a treble clef and a key signature of one flat. The piano accompaniment starts with a bass clef and a key signature of one flat. The tempo is marked 'Andante maestoso' and the dynamics are 'piano'.

4. — Chaque chose dans ma Bretagne, me fait chanter les louanges de Dieu.

Allegro gracioso

The musical score for 'Chaque chose dans ma Bretagne' is written in 4/4 time with a key signature of one flat (B-flat). It consists of a single melodic line. The tempo is marked 'Allegro gracioso'.

9. — J'aime ma Bretagne, donc je prie...

Moderato, piano

Musical score for 'J'aime ma Bretagne, donc je prie...' in 4/4 time, Moderato, piano. The score consists of seven staves of music, primarily using eighth and sixteenth notes with various rests and phrasing marks.

15. — Le soir en m'endormant, je rêve que je m'évole au Paradis...

Andante risoluto

Musical score for 'Le soir en m'endormant, je rêve que je m'évole au Paradis...' in 6/4 time, Andante risoluto. The score consists of three staves of music, featuring a mix of quarter and eighth notes.

ralent

COMITÉ DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS BRETONS

(Défense de tous les intérêts moraux,

matériels et économiques de la Bretagne)

SIÈGE SOCIAL : 38, Boulevard Laennec, 38. — RENNES

Les 16 et 17 octobre dernier, un Congrès sans précédents réunissait dans la Grand'Chambre du Parlement de Bretagne, à Rennes, l'élite de la Bretagne pensante et agissante. — Quel pouvait bien être l'objet d'une telle solennité ? — Tout simplement l'existence de la Bretagne et le maintien toujours et quand même de son **intégralité**, ou sa *disparition à tout jamais* par la destruction de sa vieille Unité. C'est qu'à la veille des réalisations régionalistes et de la discussion prochaine, par le Parlement des projets ayant pour but la Réorganisation régionale de la France, la Bretagne, dont tout l'avenir sera en jeu, ne pouvait demeurer passive, alors que lui revenaient de tous côtés les pires menaces tendant à son écartèlement.

Or donc, le Pays, longuement consulté sur tous les points de son territoire, s'était empressé de répondre à l'appel des Patriotes bretons sollicitant son sentiment très net à cet égard, et, sous la Présidence d'hommes éminents, comme S. E. le Cardinal Dubourg Archevêque de Rennes, M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine, M. le Maire de Rennes, M. le Procureur général de la Cour d'Appel remplaçant M. le Premier Président de la Cour d'Appel empêché, plus de 400 congressistes étaient venus ratifier par un vote solennel les réponses catégoriques de plus de 360.000 Bretons et de 125 sociétés bretonnes, déclarant formellement que :

“ **L'Intégralité de la Bretagne** doit être respectée, parce que la Bretagne forme un tout géographique, historique, économique et judiciaire ; qu'elle a un passé qui ne lui permet pas d'être divisée, et qu'elle a besoin pour se développer et pour vivre de toutes ses forces morales et de tous ses moyens d'actions économiques ”.

Le retentissement de ce grand acte, de ce vaste *Referendum* a été considérable ; à telle enseigne, que plusieurs autres Provinces de France, comme les *Flandres*, le *Béarn* et l'*Anjou* se sont empressées de suivre cet exemple et sont en train de fixer

par des Congrès les limites et les statuts de leur future Région.

Mais quelque important qu'ait été ce résultat, il risquerait cependant de demeurer inefficace si la vigilance des Patriotes Bretons ne continuait pas son labeur incessant pour assurer l'exécution des décisions prises au Congrès des 16-17 octobre 1920.

Déjà en 1919, un *Comité de défense des Intérêts bretons* avait été envisagé pour la Sauvegarde de tous les droits et la Défense permanente de tous les intérêts de la Bretagne.

Le Congrès de Rennes estima qu'il était de toute nécessité d'entrer résolument dans cette voie et nomma, avant de se séparer, une Commission exécutive de huit membres, qui forme définitivement le *Comité de Défense des Intérêts bretons*, légalement constitué en *Association* déclarée conformément à la loi de 1901.

Le rôle de ce Comité est appelé à devenir rapidement des plus considérables.

Son but est le Maintien et la Rénovation de la Bretagne intégrale et la *défense de ses intérêts* de tous ordres, sous toutes les formes : par la presse, par la parole, par une action quotidienne. Il entend ne rien laisser échapper, ne rien laisser passer de ce qui peut aller à leur rencontre, et cela dans tous les domaines ; et s'appliquer par ailleurs à favoriser, aider et réaliser tout ce qui doit ou pourra contribuer à la *Renaissance de la Bretagne*, à sa *prospérité* et à son *développement* à tous les points de vue ; en un mot il vise :

LA PLUS GRANDE BRETAGNE DANS LA PLUS GLORIEUSE FRANCE.

Pour cela, il lui suffit d'avoir simplement le concours et l'adhésion de tous ceux qui se sentent *réellement* des Bretons et ont assez de *PATRIOTISME* pour ne pas se contenter seulement de se dire tels.

Car, c'est tout notre Passé historique ; c'est notre honneur ; c'est notre avenir ; c'est la vie même de la Bretagne tout entière et son existence qui sont en jeu.

Le nombre des adhésions au *Comité de la Défense des Intérêts bretons* est illimité.

Mais pour qu'il puisse pleinement réaliser sa mission et son rôle, innombrables doivent être les adhérents.

Le sort du peuple breton est entre ses mains ; c'est la Patrie bretonne qui doit se relever et assurer elle-même sa perpétuité, en donnant à son Comité de défense tous ses indispensables moyens d'action, en lui signalant tout ce qui intéressera sa Foi, ses traditions, ses principes et ses besoins vitaux.

Est-il dès lors un seul patriote breton qui puisse lui refuser son adhésion (1) et son concours ?

Les Patriotes bretons initiateurs du Congrès de Rennes, les multiples adhérents à ce Congrès, les membres du *Comité de Défense des Intérêts bretons* ne l'ont pas pensé ; et tous viennent dès lors avec confiance solliciter votre **patriotique adhésion**

Pour la Bretagne et pour son Salut.

COMITÉ DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS BRETONS

(Comité d'Intérêt Général de Bretagne)

SIÈGE SOCIAL : 38, Boulevard Laënnec, 38, à RENNES

STATUTS

ARTICLE I. — En Conséquence du Congrès des ASSOCIATIONS BRETONNES, tenu à RENNES les 16 et 17 Octobre 1920, il est fondé une Association à durée illimitée qui prend le titre de « COMITÉ DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS BRETONS ».

ARTICLE II. — Son siège social est fixé à RENNES, 38, boulevard Laënnec.

ARTICLE III. — Le Comité a pour buts incessants :

- 1° De poursuivre la reconnaissance de l'intégralité de la BRETAGNE dans la division éventuelle de la FRANCE en régions ;
- 2° De sauvegarder tous les intérêts Bretons tant aux points de vue moral, ethnique, traditionaliste, linguistique, qu'aux points de vue économique, agricole, commercial, industriel, maritime ;
- 3° De prendre l'initiative de toutes améliorations possibles dans la situation tant matérielle que morale de la BRETAGNE ;

(1) Tous les membres adhérents ne sont astreints qu'à une modeste cotisation de cinq francs par an.

En attendant le *Bulletin* qui paraîtra ultérieurement, ils seront tenus par la Presse au courant de l'action constante du Comité.

4° De veiller à ce que les Représentants de la Bretagne dans toutes les Assemblées soient réellement des Représentants Bretons ayant un *patriotisme Breton* et suivant une politique économique Bretonne ;

5° De nouer des relations ethniques et économiques avec les pays celtiques d'Outre-Manche.

ARTICLE IV. — Tous les Bretons, sans distinction de partis, sont admis à y adhérer.

ARTICLE V. — Le Comité est composé de :

- Un Président,
- Un Vice-Président,
- Un Secrétaire Général,
- Un Secrétaire-Rapporteur,
- Un Trésorier,
- Trois Membres Assesseurs.

ARTICLE VI. — Le Comité pourvoit lui-même au remplacement de ses Membres décédés ou démissionnaires. Ceux-ci devront être toujours choisis parmi les adhérents.

ARTICLE VII. — La cotisation annuelle des adhérents est fixée à CINQ francs.

Ces Statuts ont été adoptés en séance plénière le 28 décembre 1920.

Comité de Défense des Intérêts Bretons

(Comité d'Intérêt général de Bretagne)

SIÈGE SOCIAL : 38, Boulevard Laënnec, 38, RENNES

Je _____

(Nom et prénoms)

(Qualité)

(Adresse)

adhère au Comité de Défense des Intérêts Bretons et « remets ci-joint ma cotisation pour l'année 1921, soit 5 francs ; » — ou — je prie le Comité de faire recouvrer ma cotisation pour l'année 1921, en y ajoutant les frais d'encaissement (0 fr. 60) soit 5 fr. 60. »

Signature.

Adhésion à retourner à M. DE L'ESTOURBEILLON, Vice-Président du Comité, 4, Rue du Vieux Colombier, Paris (VI^e).

LIGUE

de Préservation et de Développement
des Petites Industries rurales

14, Rue Vaneau, PARIS

Présidente : Mme la Duchesse d'UZÈS

COMPTOIR DE BRETAGNE

Il est recommandé à tout bon breton à tout vrai Régionaliste de ne pas passer à Paris, sans rendre visite au COMPTOIR de BRETAGNE (Ligue des Petites Industries, 14, Rue Vaneau) intermédiaire naturel de tous nos petits fabricants et artisans bretons, qu'il importe de mettre en relief et de seconder — Sculpture sur bois, tapisseries, broderies, dentelles, toiles fines et brodées, produits divers du pays etc

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LIBRAIRIE RÉGIONALISTE

Florentin GOINARD

182, Boulevard St Germain PARIS.

Toute personne désireuse de se tenir au courant du Mouvement Régionaliste trouvera dans cette importante Maison spécialisée, toute la documentation désirable.

Affaires Industrielles & Commerciales

FORMATION DE SOCIÉTÉS

Sociétés : Anonyme ; en nom Collectif ; Commandite

Félix DE LA PATELLIÈRE

Chevalier de la Légion d'Honneur

NANTES, 23, Place de la Bourse, NANTES

Téléphone 12-06

UN BON SAVON EN VAUT 4

SUAVA

Est

Hygiénique - Adoucissant - Odorant
Mousse sans s'effriter

PRODUITS SUAVA - NANTES
